

## Le foyer en Bretagne

### 2<sup>e</sup> partie : l'intérieur de la maison et le mobilier chez le paysan breton aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles\*

#### I – L'intérieur de la maison

##### *Les particularités des meubles bretons*

Le style du mobilier paysan reflète bien la séparation de la Bretagne en deux parties : la Basse-Bretagne et la Haute-Bretagne (1). Des styles très particuliers se voient dans le Léon, la Cornouaille et le Vannetais, avec des centres de production à Pontivy, Hennebont, Auray et Guémené. De subtiles variations dans la forme, le type, la décoration et les méthodes de fabrication apparaissent de région en région. Ainsi les meubles de Saint-Malo, de Dol, de Fougères ou de Vitré ont tous leurs caractéristiques propres qui les distinguent, à leur tour, du mobilier de Rennes, du pays de la Mée ou de Guérande (2).

Le lit-clos (en breton *gwele-kloz* ou *gwole-cloz*), jadis connu dans toute la France, surtout en Rouergue et en Savoie, persista plus longtemps en Bretagne qu'ailleurs : quelques-uns étaient toujours utilisés dans les années 1970. Les exemples les plus anciens datent du XVII<sup>e</sup> siècle ; on continua d'en fabriquer jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Ils ont d'ordinaire deux portes, mais ceux du Léon n'en comportent qu'une. Les lits mi-clos, où les portes sont remplacées par des rideaux, se voient surtout en Haute-Bretagne. Un coffre placé devant le lit-clos sert d'espace de rangement ; on l'utilise le jour pour s'asseoir et, le soir venu, pour grimper dans le lit-clos, opération qui nécessite une certaine adresse et un tantinet d'agilité. Le lit à colonnes, ou *gwiléou-steng*, est également assez courant en Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique.

---

\* La première partie a été publiée dans les *Mémoires*, t. LXXIII, 1995.

(1) En ce qui concerne la toponymie des départements nous adhérons aux «Côtes-du-Nord» pour les références historiques à ce département mais, paradoxalement, nous préférons «Loire-Atlantique» à «Loire-Inférieure».

(2) GAUTHIER, s.d.; MAUMENÉ, 1922; ROSOT, 1970; HÉLIAS, 1969, 1970; JANNEAU, 1973; BUFFET, 1947, 1954; JAMBON, 1977.

Le coffre (*coufr* ou *arc'h*) est l'un des meubles bretons les plus anciens, et les coffres à grain peuvent avoir jusqu'à deux mètres de long et 1,5 mètre de haut. Ces meubles se voient fréquemment dans les campagnes, et les plus anciens datent du xv<sup>e</sup> siècle. Les coffres plus petits servaient à ranger le linge et les habits. A partir de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, l'armoire (*armel*), servant à la fois de placard et de garde-robe, vint remplacer le coffre. Les presses-à-lin, que les tisserands utilisaient pour ranger leurs toiles, apparurent dans le Léon, région réputée pour ses toiles de lin, vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle. On achetait souvent une armoire neuve au moment de son mariage, pour y ranger le trousseau que chacun des mariés apportait dans le nouveau foyer. Chaque membre de la famille ayant sa propre armoire, on comprendra que ces meubles soient souvent nombreux dans les fermes bretonnes. Le buffet apparut à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle dans les maisons des classes sociales les plus fortunées, et son usage se répandit surtout aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles. On en connaît divers types en Bretagne. Le buffet simple, ressemblant à une petite armoire, comprend plusieurs placards et tiroirs et servait à ranger les ustensiles ménagers. Lorsque ce buffet est associé à un coffre servant de siège et qu'il est placé près d'une table, on l'appelle «banc-trustel». Le «buffet-vaisselier», quant à lui, comporte des placards dans sa partie inférieure, la partie supérieure étant composée d'étagères servant à ranger la vaisselle. Des buffets des environs de Plouay et Scaër, datant du xix<sup>e</sup> siècle, incorporent une horloge. Le lait, les produits dérivés de celui-ci, et les divers ustensiles nécessaires étaient placés dans l'armoire-à-lait.

La table (*taol*) apparaît sous deux formes : la table simple et la table-huche. Cette dernière a un dessus coulissant qui permet d'accéder à un grand coffre ou «huche» servant de garde-manger, où l'on rangeait généralement le pain, le beurre et la viande froide. Ce meuble est souvent mentionné dans les inventaires sous le nom de «table coulante». Dans ces maisons paysannes, on pouvait s'asseoir sur des bancs, des chaises et des coffres. Les bancs et les coffres étaient souvent combinés en un meuble placé devant le lit-clos. Les sièges individuels étaient rares, à l'exception des grands fauteuils de bois (*an gador*), placés devant le feu. Les bancs-dossiers étaient assez répandus et en Cornouaille on trouvait le «banc-tossel», banc à haut dossier, montant parfois jusqu'au plafond. Le banc-coffre était un coffre muni d'un dossier, afin de former un long siège ; quand ce dernier était placé contre le lit-clos, contre lequel on pouvait alors s'adosser, on l'appelait «banc-coffre-de-lit».

On rencontre couramment deux autres formes de coffre à hauts pieds, ces derniers étant destinés à préserver le contenu du meuble des rats, des souris et des animaux domestiques. Le pétrin, servant à malaxer la pâte, atteint souvent près de deux mètres de long, et la maie (ou mé, mée, met ou metz) servait à ranger le pain.

C'est au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout pendant le siècle suivant que les horloges de campagne commencèrent à apparaître dans les intérieurs ruraux ; elles ne s'y répandirent que très lentement et leur usage ne se généralisa qu'après 1850 environ. Elles étaient souvent associées à un lit-clos ou une armoire, en une rangée de meubles appelée *trustel*. Parmi les autres meubles d'usage courant, on comptait le rouet, le petit vaisselier-égouttoir et le porte-cuillers, petite structure de bois carrée ou circulaire percée de trous où étaient disposées les cuillers de bois (une pour chacun des membres de la famille). Ces porte-cuillers étaient d'ordinaire suspendus au-dessus de la table. De nombreux foyers abritaient un berceau.

### *Descriptions dans les récits de voyage*

#### *Le Lit*

*Qu'il soit encourtiné de brocart ou de serge,  
Triste comme une tombe ou joyeux comme un nid,  
C'est là que l'homme naît, se repose et s'unit,  
Enfant, époux, vieillard, aieule, femme ou vierge*

J.M. de Heredia, *Les Trophées*, Paris (1895), 150.

Les descriptions faites par les voyageurs des intérieurs qu'ils ont connus sur leur chemin témoignent parfois d'un regard étonné, voire amusé. Ces récits tendent soit vers un romantisme excessif, soit vers une attitude de supériorité agressive. La première description connue, de Noël du Fail, dépeint la grande salle à la table imposante «sur le bout de laquelle la touaille ou nappe, ce m'est tout un, estoit encore du reste du dîner». Près de la cheminée, un coffre «auquel estoit en élégante disposition les hardes du villageois comme chapeau, gibbessière, sa ceinture bigarrée et demy ceinct de sa femme, entremeslée l'odorante marjolaine». Également près du feu, le lit-clos ainsi que des «selles et chaises de bois tortu et les pièces toutes bien rapportées». Il y avait aussi de nombreux ustensiles : des écuelles, un pot et un tranchoir (3). Ces intérieurs semblent être ceux des classes plus fortunées du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, un peuple content de son sort, vivant dans une région fertile et propice à l'agriculture. Une grande partie des paysans de l'époque, cependant, habitait des maisons unicellulaires mal construites, au sol en terre battue et aux petites fenêtres sans vitres. Pour Sée, la saleté et l'humidité de cet environnement étaient les causes principales des nombreuses épidémies meurtrières, car ces paysans vivaient «dans l'eau et la boue, dans la malpropreté la plus repoussante, sans aucun souci des règles les plus élémentaires de l'hygiène» (4).

(3) DU FAIL 1549, 159

(4) SÉE, 1908-1909, 633, 634. Voir aussi SÉE, 1896; 1906.

Lors du voyage de Cambry, la maison unicellulaire était la règle dans la région de Morlaix. La lumière d'une petite fenêtre éclairait «un bahu, sur lequel une énorme masse de pain de seigle est ordinairement posée sur une serviette grossière ; deux bancs, ou plutôt deux coffrets sont établis le long du bahu, qui leur sert de table à manger. Des deux côtés d'une vaste cheminée, sont placées de grandes armoires sans battans, à deux étages, dont la séparation n'est formée que par quelques planches où sont les lits dans lesquels les pères, les mères, les femmes et enfans entrent couchés, car la hauteur de ces étages n'est quelquefois que de deux pieds; ils dorment sur la balle d'avoine ou de seigle, sans matelas, sans lit de plumes, sans draps ; beaucoup d'entr'eux ne sont couverts que d'une espèce de sac de balle, très peu se servent de couvertures de laine, quelques-uns en possèdent de Ballin : c'est une espèce d'étoffe tissée de gros fil d'étaupe. Ils emploient aussi quelquefois les couvertures de poil ; si par hasard, ils ont des draps, à peine atteignent-ils les deux extrémités du lit». Le reste du mobilier comprenait des écuelles en grès, quelques assiettes en étain, un buffet, une plaque à crêpes, des chaudrons, une casserole et plusieurs pots à lait (5). La description concerne sans doute la maison d'un paysan ayant quelques moyens financiers, car comme le montrent les inventaires après décès, les plus pauvres ne possédaient qu'exceptionnellement des assiettes en étain. Cette maison était sale; ailleurs le mobilier était lavé, nettoyé et ciré, «mais ces maisons sont rares, et sont toujours sans air, étroites et privées de lumière» (6). Les sols pavés ou planchers en bois étaient rares, et la terre battue, avec ses problèmes d'usure inégale, quasi universelle. Des cales de bois sous les pieds des meubles résolvaient sans difficulté une partie du problème, et Cambry exagère sans doute en prévenant le visiteur non averti contre le danger de tomber dans un trou et se casser la jambe. Par contre, l'insalubrité de l'intérieur semble assez réelle : «la mal-propreté, l'odeur, l'humidité, la boue [...] l'eau de fumier, qui souvant en défend l'entrée, qui, presque toujours, y pénètre» (7). D'après Fréminville, écrivant cinquante ans plus tard, les descriptions de Cambry restaient toujours fidèles à la réalité (8).

Vingt ans après le voyage de Cambry, Madame Stothard a trouvé les habitants «sales jusqu'à un extrême détestable», et les auberges où elle était contrainte de loger, dénuées de tout confort. A Plélan-le-Grand, elle trouva «une grande flambée de fagots dans la cheminée et au centre de la pièce une flaque d'eau boueuse, où l'on jetait les eaux usées, et où les canards barbotaient avec délices. Le perchoir des poules était installé au-

---

(5) CAMBRY, 1799, 33.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*, 34.

(8) FRÉMINVILLE, 1850, 34.

dessus du garde-manger, en dessous duquel «une poule couvait ses poussins sur un tas de fumier» (9). Dans une autre auberge, la cuisine, «ou salle commune», n'avait «d'autre sol que la terre elle-même. Quand il pleut le drain de la rue déborde et coule sous la porte, étalant un mol tapis de boue. Près de la cheminée, une mue pleine de poussins soutient le lit de l'aubergiste. Au centre de la pièce, comme à l'accoutumée, une mare bien commode accueille les eaux usées, et à proximité une longue table en chêne, noire de saleté et de graisse. Il ne reste plus que deux carreaux entiers à l'unique fenêtre» (10). Le puisard au milieu de la pièce trouve probablement ses origines dans une pratique liée à la construction de la maison. Après bénédiction de la maison neuve par le curé de la paroisse, on creusait le sol pour enlever une poignée de terre mouillée d'eau bénite, qui était ensuite conservée dans un sac comme talisman contre la maladie. Le trou ainsi formé s'élargissait avec le temps et les balayages successifs, et sous l'effet de la pratique de jeter les eaux usées au milieu de la pièce (11).

Bachelot de la Pylaie, pourtant rompu à la vie des paysans bretons du milieu du siècle dernier, montra parfois quelque surprise. Ne trouvant pas d'auberge à Saint-Nic, dans l'ouest du Finistère, il s'adressa «à la demeure du paysan qui reçoit les étrangers», mais «si son extérieur était déjà capable de refroidir le zèle d'un ardent touriste, l'intérieur était complètement déconcertant ; tout y était aussi noir que l'âtre de la cheminée. Quoique l'on y fût aveuglé et presque suffoqué par l'épaisse fumée». Une table se trouvait entre le lit des «maîtres du logis» et la cheminée. Des bancs et des coffres placés devant les lits faisaient office de sièges. La pièce était éclairée par la porte ouverte, et par une petite fenêtre (12). Il passa la soirée chez son hôte, assis à la place du «maître de maison», *ar gador*, généralement le siège à droite de la cheminée. Chez le voisin la famille était assise autour du foyer, à la lumière «d'une chandelle de résine». La fenêtre, par laquelle filtrait dans la journée une lumière parcimonieuse, était sans vitre, fermée par un volet en bois la nuit. Il faisait aussi froid à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur, fait auquel le voyageur attribua l'usage des lits-clos. «Ces lits sont farcis de paille jusqu'aux deux tiers environ de la hauteur de l'ouverture; par dessus cette paillasse monstre est une baillière épaisse de douze à quinze pouces, qui tient à la fois lieu de matelas et de lit de plume ; des draps, fort grossiers, sont par-dessus celle-ci et, comme fort souvent les couvertures manquent, on les remplace par une seconde baillière d'un pied environ d'épaisseur. Je ne

(9) STOTHARD, 1820, 196.

(10) *Ibid.*, 200.

(11) GÉNIAUX, 1912, 8.

(12) BACHELOT DE LA PYLAIE, 1850, 115.

dois pas omettre que le traversin est encore rempli avec de la balle, quand il y en a un» (13). Le mobilier était complété par un coffre servant à la fois de rangement, de siège, et de moyen de grimper dans le lit-clos.

Le lit conjugal, comme toujours dans la maison bretonne traditionnelle, occupait le coin de cheminée en face de la fenêtre. Le dessus coulissant de la table dissimulait un deuxième coffre dans lequel on rangeait le beurre, la viande cuite et les restes de légumes après le repas, la table faisant donc aussi office de garde-manger. Au-dessus du banc du côté du pignon se trouvait le vaisselier. Quelques fourchettes et les cuillers en bois étaient suspendues dans des encoches pratiquées dans les étagères. Sur le vaisselier étaient posés les gros ustensiles et, dans les ménages plus aisés, quelques verres. De l'autre côté de la table on s'asseyait sur le banclat d'un autre lit-clos, celui des grands enfants ou bien du fils marié et sa femme, s'ils habitaient encore la maison. Dans le Finistère, ce lit est ainsi placé qu'il crée une alcôve (*leur gwele tol*) pour la table, qui n'est donc plus visible depuis la porte. Lorsqu'un appentis est ménagé pour contenir cette alcôve, il s'appelle cache-table, ou *cus-tol*. Une planche horizontale suspendue au-dessus de la table fait office de garde-manger, et on y place le pain et la viande hors de la portée des chats, des rats et des souris. Derrière le second lit-clos se trouvait un autre grand coffre, l'arch (*an arc'h*), contenant la provision de grain pour l'usage familial. Ceci libérait le grenier pour le stockage de mottes ou d'ajoncs à brûler. Le grenier, ou parfois le cellier, l'étable ou l'écurie, servait aussi de chambre aux jeunes garçons et aux domestiques, qui dormaient souvent à plusieurs dans un seul lit. Les armoires étaient toujours de grande taille, et celle du maître de maison et de sa femme était placée près de leur lit. Celle des enfants suivait, occupant la place entre la maie et la porte (14). Cette disposition des lieux se retrouvait dans presque toutes les maisons bretonnes traditionnelles, surtout dans le Léon. La différence essentielle d'une maison à l'autre consistait en la qualité des meubles, qui variait selon les moyens du propriétaire. Les lits étaient souvent recouverts non de couvertures mais de ballières, ce qui les rendaient trop chauds l'été, mal aérés et insalubres. Les couches de paille en dessous n'étaient renouvelées qu'une fois par an, après la moisson, et cette paille «se remplit bientôt des légions de ces insectes parasites, parmi lesquels l'espèce humaine ne peut goûter de repos que par la rusticité du corps jointe à l'habitude d'en être la pâture [...] Et le fond du lit, en même temps, devient un domicile où les souris, à l'abri de tout ennemi, se multiplient dans le même rapport» (15). Les villages de Raguénez, Kerglentin et Vénioec (Finistère) étaient tous constitués uniquement de maisons unicellu-

(13) BACHELOT DE LA PYLAIE, 1850, 173.

(14) *Ibid.*, 175-177.

(15) *Ibid.*, 275, 277.

lares, sans étage, la pièce unique servant de cuisine, de chambre et de salle commune n'étant éclairée que par une petite fenêtre sans vitre (16).

Souvestre trouve la description de Cambry exagérée et considère l'absence de draps comme un fait exceptionnel, mais il confirme l'existence de maisons à pièce unique, à la fenêtre solitaire et minuscule, éclairées et ventilées essentiellement par la porte, toujours ouverte dans la journée. Il remarque l'inégalité du sol en terre battue, les meubles de chêne noircis par le temps et la fumée, les lits-clos et les armoires, ainsi que les bancs placés de chaque côté de la cheminée. L'outillage agricole, les barattes, une buie et des tas d'herbe sèche complètent la description. Les familles étaient nombreuses, ne comptant jamais moins de huit personnes, et par conséquent la salle commune était pleine quand la famille était à la maison : cependant, on passait la plupart de la journée dehors. Les lits-clos étaient à deux étages, chacun contenant souvent deux personnes ; les garçons dormaient à l'étage supérieur et leurs soeurs en dessous, ou les enfants au-dessus du lit de leurs parents (17). Deux illustrations représentant des intérieurs « typiques » accompagnent sa description. Dans *L'Hospitalité bretonne* on voit la cheminée avec sa crémaillère et son chaudron. A gauche se trouve le lit-clos avec son banc. A droite, le cache-table, avec son banc-vaisselier contre le mur du pignon, est probablement contenu dans un appentis. La table est perpendiculaire à la fenêtre, et le banc d'un second lit-clos fait office de siège de l'autre côté. Un porte-cuillers est suspendu à une poutre au-dessus de la table, et un berceau se trouve au milieu du sol. « Les enfants de la ferme » montrent le lit-clos conjugal à gauche de la cheminée, un buffet-vaisselier, et une chaise à droite de la cheminée, qui est munie d'une crémaillère et d'un chaudron. Dans un ouvrage postérieur, Souvestre affirme que toutes les fermes bretonnes étaient des maisons unicellulaires. Dans une de celles-ci, au sol en terre battue, se trouvaient quatre lits-clos, noircis par l'usage, rangés le long des murs des deux côtés de la pièce. En dessous étaient des buffets en chêne. Un siège sculpté au dossier haut occupait un coin de la vaste cheminée. Sur la table un pain de seigle était recouvert d'un linge surmonté d'un panier. Des bassines de cuivre sur le vaisselier et des outils jetés dans un coin sur un tas de foin complétaient l'ensemble. On devinait la relative richesse du maître de maison, Jean Maugueron, non pas à ses meubles mais à la qualité des provisions suspendues aux poutres et à la hauteur du tas de fumier dans la cour (18) !

La maison d'un sabotier de la forêt de Paimpont fournit un contraste frappant, et montre jusqu'à quel point les pauvres pouvaient être démunis. Le mobilier consistait en un tabouret, un coffre et un lit qui se composait

(16) *Ibid.*, 479.

(17) SOUVESTRE, 1838, 16, 103-104.

(18) *Ibid.*, 1836, 217.

d'«une paillasse, d'un seul drap de toile rousse et d'une de ces couvertures fabriquées avec des lisières tressées». En dehors de ces objets, la hutte ne contenait que des tas de sabots en cours de fabrication. La demeure d'un taulier, près de Mamers, n'était guère plus luxueuse, «une porte conduisant dans une petite pièce [...] dont les murs lézardés disparaissaient sous un rideau de plantes potagères conservées pour graines [...] suspendues à des os de mouton fichés dans la muraille en guise de clous. Une huche à blé, deux barriques défoncées, un banc et un lit complétaient l'ameublement» (19).

Un groupe de huttes circulaires dans la forêt du Gâvre, en Loire-Atlantique, fournissent des informations supplémentaires. Elles n'étaient éclairées que par la lumière qui passait par la porte ouverte et par les flammes du feu de bruyères qui brûlait dans l'énorme «cheminée en clayonnage» qui occupait le mur en face de la porte. Le long des murs étaient rangés les lits-clos et d'autres meubles de forme et d'usage indescriptibles. L'une des huttes avait un foyer central. Il semble évident que beaucoup de maisons paysannes au XIX<sup>e</sup> siècle étaient meublées de manière sommaire, sinon misérable. Ce fait peut être interprété comme une expression spontanée de la misère résultant des conséquences économiques d'une rapide augmentation de la population. Une explication plus plausible, cependant, serait la survivance au niveau social le plus bas d'un type de mobilier connu depuis la préhistoire. Un intérieur à Loqueffret au mobilier en pierre, et présentant des ressemblances avec les maisons néolithiques de Skara Brae, a été décrit dans un autre ouvrage (20).

Un voyageur anglais de la seconde moitié du siècle dernier remarqua les «vieilles fermes avec leur pièce unique, leur mobilier massif et leur sol d'argile». Entre Carhaix et Huelgoat «l'aspect des habitants et de leurs demeures [...] est plus simple et plus primitif que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent ; et les traits des paysans sont plus fortement marqués par des générations de privation». Les plus pauvres n'avaient pas de lit, mais dormaient par terre et se nourrissaient essentiellement de châtaignes bouillies dans du lait. A l'échelon économique au-dessus, la ferme comportait «une seule pièce servant à la fois de cuisine, de salle commune et de chambre ; le lit est en chêne sculpté, les buffets et coffres munis de poignées et décorés de clous en cuivre jaune, la batterie de cuisine brille de l'éclat du cuivre, et le sol est en argile nu» (21).

Un contraste saisissant est fourni par la richesse relative de l'habitat de la bourgeoisie malouine du XVII<sup>e</sup> siècle. La pièce principale se trouvait à l'étage, et d'autres pièces avaient des fonctions spécialisées : cabinet de toilette, cuisine et salle à manger. Par contre, des lits étaient placés aussi

(19) SOUVESTRE, 1860, 134.

(20) *Ibid.*, 276; MEIRION-JONES, 1979.

(21) BLACKBURN, 1880, 31, 67.



bien dans la salle commune que dans la cuisine, où dormaient les domestiques. On assiste donc à une spécialisation incomplète, au niveau social le plus élevé, en dépit de la richesse d'une ville comme Saint-Malo dans la période post-médiévale. La maison de campagne de la même famille fait moins étalage de son affluence, mais montre les mêmes caractéristiques : la spécialisation reste partielle (22).

Les intérieurs du pays gallo au XIX<sup>e</sup> siècle étaient presque toujours disposés de manière identique. La maison était unicellulaire, toutes les activités se déroulant dans cette unique pièce. Deux ou trois lits-clos s'alignaient contre le mur en face de la fenêtre, et la grande cheminée, la table au-dessus coulissante, l'horloge, et une armoire, ou parfois un coffre, par membre de la famille, étaient présents chez tous les paysans (23). Beaucoup de voyageurs remarquaient la table, avec son porte-cuillers suspendu au-dessus ou à proximité, car «la cuiller en bois, autrefois sculptée, est essentiellement bretonne ; elle a un nom breton, *er loâ*, tandis que la fourchette, presque inconnue, n'a qu'un nom simplement transcrit du français» (24). Dans la description du Finistère vers la fin de la première guerre mondiale, Roger fait ressortir les mêmes éléments essentiels, mais attire l'attention en particulier sur le «petit corps de bâtiment construit en saillie», le *kuz-taol* ou «cache-table», très répandu dans le Léon d'après ses observations. Le *kuz-taol* servait de salle à manger et d'annexe à la salle commune, et contenait table, bancs et vaisselier, parfois un lit-clos aussi. À l'encontre du Léon relativement prospère, Roger trouvait les intérieurs cornouaillais sales et désordonnés, manquant d'air et de lumière. «On ne peut pénétrer, sans des nausées [...], et si on s'y aventure, on est étonné de la misère qu'on y découvre». La maison était à pièce unique et au sol en terre battue. Malgré quelques débuts de transformation, le mobilier était presque partout identique : «une table, un vaisselier, des bancs de bois, des lits-clos, une planche à pain, une armoire constituent toute la richesse d'un intérieur breton». Les lits-clos avaient souvent deux étages dans lesquels «couchent pêle-mêle les enfants, les pères, les mères, les nouveaux mariés. Et l'on ne s'étonnera pas, connaissant ce détail, de l'immoralité des habitants bretons» (25). Le cache-table du Léon a attiré l'attention de bon nombre d'écrivains (26).

Ces récits, sans doute influencés par les préjugés et les idées préconçues de leurs auteurs, s'accordent sur un certain nombre de faits. L'énorme majorité des paysans bretons, au moins jusqu'à la fin de la première guerre mon-

(22) DU BOIS SAINT-SEVRIN, 1888, 288.

(23) GÉNIAUX, 1902a, 321; 1902b, 657; 1912, 7.

(24) VAILLAT, 1913, 282.

(25) ROGER, 1919, 22-24, 51.

(26) BOUILLÉ, 1926, 2; DU HALGOUET, 1944, 147; GOARDOU, 1948, 302; HÉLIAS, 1970, 25; LE DOARÉ, 1948, 301; QUENTEL, 1948, 302; SPERANZE, 1948, 302.

diale, mangeaient, couchaient et vivaient dans des maisons unicellulaires. Le sol en terre battue était presque universel, et le mobilier sommaire et fonctionnel : lits-clos, buffets, coffres, bancs, une table, un vaisselier et peut-être quelques chaises et tabourets, tous en bois. Les meubles étaient peu nombreux, et les plus pauvres en étaient presque démunis.

Pendant les années 1970, nous avons entrepris un projet de recherche sur l'architecture vernaculaire – la maison paysanne et les bâtiments de ferme – dont les résultats sont publiés, principalement, en langue anglaise (27). A la base de cette enquête était un sondage scientifique de vingt-et-un carrés de 2,5 km par 2,5 km choisis «par hasard» dans toute la Bretagne historique. Des résultats sont présentés dans les figures 1 et 2. La grande majorité des maisons bretonnes, même dans les années 1970, ont soit un niveau, soit un niveau et demi de hauteur. En plus, le plus grand nombre de maisons de deux niveaux s'explique par les améliorations de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle ; surtout dans les bourgs, beaucoup de maisons ont été «modernisées» par la construction d'un étage au-dessus d'une maison simple. La figure 2 nous montre la disposition des pièces ; la maison unicellulaire et la maison bicellulaire dominant (28). Mais, quand même, il y a beaucoup de «maisons-longues» et leurs types dérivés. Comme nous avons montré ailleurs, ce modèle est typique des fermes de polyculture où la famille cohabite, sous le même toit, avec le bétail, surtout les vaches (29). C'est le type normal pour les familles de cultivateurs bretons jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. D'autres types sont peu nombreux, par rapport aux trois types déjà cités, mais ils comportent des maisons avec une chambre à l'étage (30) et des maisons pluricellulaires (31), surtout les manoirs et les châteaux. Ces observations personnelles correspondent parfaitement aux observations des voyageurs et des auteurs citées dans cet article.

### *Les gravures et dessins*

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, les récits de voyage étaient souvent illustrés de gravures représentant des scènes campagnardes, dont quelques-unes d'intérieurs paysans. Les scènes choisies, les intérieurs et leurs habitants ne sont sans doute pas parmi les plus miséreux : cependant, il n'y a aucune raison de considérer ces gravures, souvent très détaillées, comme autre chose qu'une représentation fidèle. L'œuvre d'Olivier Perrin

(27) MEIRION-JONES, 1977; 1982. Aussi, en français, un rapport sommaire, Meirion-Jones, 1980a.

(28) MEIRION-JONES, 1982, p. 178-190; 191-249.

(29) MEIRION-JONES 1980b.

(30) MEIRION-JONES, 1982, p. 250-264.

(31) Meirion-Jones, 1982, p. 265-286.

est parmi les meilleures. Dans *Le berceau* un feu de bois brûle dans la cheminée, sous un grand manteau en pierre. Une crémaillère est suspendue dans la cheminée, et une saillie dans le contre-cœur forme une étagère basse en pierre sur laquelle est posé un pot. Une niche contient quelques objets. Un jambon est suspendu à l'intérieur de la cheminée, et un trépied accroché à un crochet fixé dans le montant. A droite du foyer sont quelques ustensiles sur des étagères, et au-delà, contre le mur latéral opposé à la fenêtre (invisible sur la gravure) se trouve le lit-clos, ses portes ouvertes pour montrer la literie. Une femme, assise sur le coffre directement devant le lit-clos, est en train de filer à la quenouille. Un enfant dort dans le berceau. Le maître de maison prend ses aises dans son grand fauteuil de bois à droite de la cheminée, sabots aux pieds, pipe à la main et chapeau bien enfoncé sur les yeux. Le chapeau semble avoir été porté constamment, même à table, à la maison comme dehors. D'après des témoignages oraux, on le retirait uniquement au moment du coucher, ou à l'église, ou bien devant un membre du clergé ou un notaire. Le siège du maître de maison se trouvait toujours à droite de la cheminée — un fait confirmé par des enquêtes sur le terrain. La femme s'asseyait à gauche de la cheminée, sauf quand son travail l'obligeait à se tenir ailleurs. Le siège du maître de maison était parfois occupé après sa mort par sa veuve, ou par sa fille célibataire, s'il était lui-même veuf. A l'extrême gauche de la gravure, on aperçoit la table. Au milieu du sol deux cochons mangent dans une auge circulaire en bois. Un chaudron au couvercle de bois est posé près du lit-clos. La présence des animaux de la basse-cour n'a rien d'étonnant : poules, canards, cochons et moutons trouvaient régulièrement le chemin de la salle commune, comme les poules le font toujours !

*Le maillot* aussi montre une scène au coin du feu, avec de légères différences dans la place des ustensiles. Le lit-clos conjugal occupe la même place vis-à-vis la cheminée. *Passage de l'enfant par-dessus la table* permet une vue plus précise du côté de la cheminée près de la fenêtre. Cette dernière est sans vitre, et possède quatre volets en bois. La table est perpendiculaire à la fenêtre. Un banc en bois à dossier haut sert de siège, et derrière lui, vers la porte, se trouve le coffre. Le mobilier est complété par le grand fauteuil de bois à droite de la cheminée, et quelques tabourets à trois pieds. Un grand chaudron est suspendu à la crémaillère, et un pot est placé dans la niche à gauche du foyer. Dans *La fin du sevrage*, l'image est similaire, mais un deuxième lit-clos occupe le côté gauche de la cheminée, et deux bancs simples entourent la table. Un vieillard est assis dans *an gador* à droite de la cheminée, et un fusil est accroché à la hotte. Le vieillard dans *an gador* réapparaît dans *La bouillie*. Dans cette gravure le berceau est posé sur le coffre devant le lit-clos conjugal, sa position habituelle lorsqu'il est vide, ou lorsqu'on laisse l'enfant seul à la maison pendant la journée (32).

(32) HÉLIAS, 1975, 52; PERRIN, 1806, planches 5,6,7,8,13; BOUËT et PERRIN, 1970, 39, 43, 45, 52, 65.

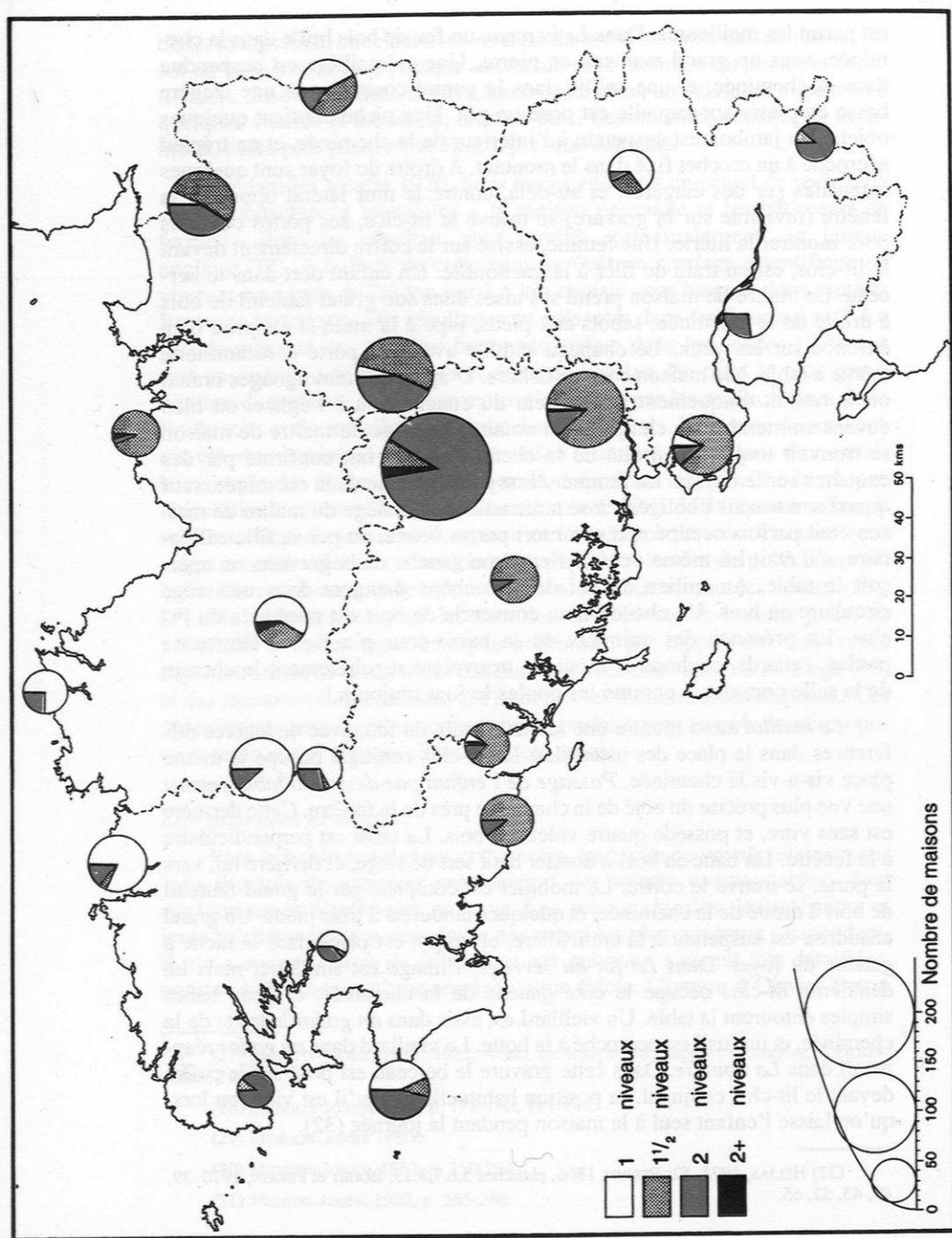


Figure 1 - Maisons · nombre de niveaux

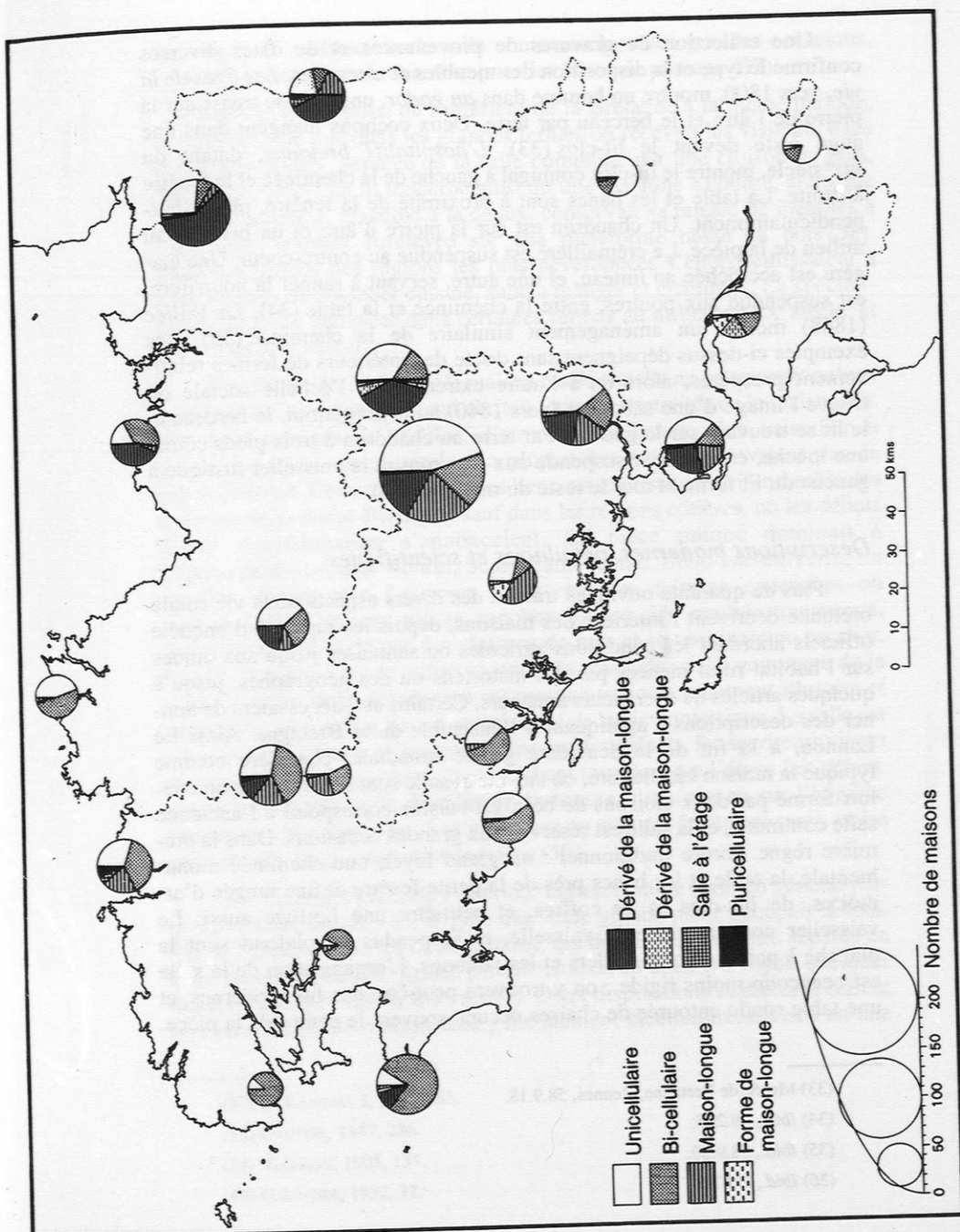


Figure 2 - Maisons : les échantillons - nombre de maisons

Une collection de gravures de provenances et de dates diverses confirme le type et la disposition des meubles et ustensiles. *Les âges de la vie*, vers 1800, montre un homme dans *an gador*, une femme assise sur la pierre de l'âtre et le berceau par terre. Deux cochons mangent dans une auge juste devant le lit-clos (33). *L'hospitalité bretonne*, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, montre le lit-clos conjugal à gauche de la cheminée et la fenêtre à droite. La table et les bancs sont à proximité de la fenêtre, placés perpendiculairement. Un chaudron est sur la pierre d'âtre et un berceau au milieu de la pièce. La crémaillère est suspendue au contre-cœur. Une étagère est accrochée au linteau, et une autre, servant à ranger la nourriture, est suspendue aux poutres, entre la cheminée et la table (34). *La Veillée* (1868) montre un aménagement similaire de la cheminée (35). Les exemples ci-dessus dépeignent sans doute des intérieurs de fermes relativement prospères, alors qu'à l'autre extrémité de l'échelle sociale on trouve l'image d'une sabotière (vers 1840) au foyer central, le berceau et le lit se trouvant sur la gauche. Par terre un chaudron à trois pieds côtoie une louche, et un panier suspendu aux chevrons et le vaisselier rustique à gauche du lit forment tout le reste du mobilier (36).

#### *Descriptions modernes, populaires et scientifiques*

Plus de quarante ouvrages traitant des divers aspects de la vie rurale bretonne décrivent l'intérieur des maisons, depuis les rapports d'enquête officiels abordant les conditions agricoles ou sanitaires jusqu'aux études sur l'habitat rural menées par des historiens ou des géographes, jusqu'à quelques articles de chercheurs amateurs. Certains auteurs essaient de donner des descriptions s'appliquant à l'ensemble de la Bretagne. Ainsi Le Lannou, à la fin de la deuxième guerre mondiale, considère comme typique la maison bicellulaire, où cuisine et salle sont séparées par un couloir formé par deux cloisons de bois. La cuisine correspond à l'ancienne salle commune, et la salle est réservée aux grandes occasions. Dans la première règne l'ordre traditionnel : un grand foyer, une cheminée monumentale, la table et les bancs près de la petite fenêtre et une rangée d'armoires, de lits-clos et de coffres, et peut-être une horloge aussi. Le vaisselier contient toute la vaisselle, et suspendus au plafond sont la planche à pain, le porte-cuillers et les jambons. L'organisation de la salle est beaucoup moins rigide : on y trouvera peut-être des lits modernes, et une table ronde entourée de chaises occupe souvent le centre de la pièce.

(33) Musée de Bretagne, Rennes, 58.9.18.

(34) *Ibid.*, 49.205.

(35) *Ibid.*, 58.9.60.

(36) *Ibid.*, D.67.3.

En dehors de sa fonction de salle commune lors des grandes occasions, cette pièce sert aussi de chambre pour les hôtes de passage (37).

Dans sa description de l'intérieur de la Bretagne à la même période, Gautier affirme que dans les grandes fermes on recevait les visiteurs dans une petite «salle», séparée de la salle commune par une cloison de bois, contenant parfois un lit moderne ainsi qu'une machine à coudre, alors que la salle commune, blanchie à la chaux, conservait sa rangée de meubles à l'ancienne, souvent surélevée sur une plateforme basse en bois (38). Plusieurs fermes des régions les plus développées s'enorgueillissaient à cette époque de posséder cuisine, salle à manger et chambres. La spécialisation est donc complète dans certaines fermes au milieu du *xx*<sup>e</sup> siècle, et déjà ébauchée ailleurs.

À la fin du siècle dernier la maison traditionnelle ne comportait qu'une grande pièce, de plain-pied, qui abritait toutes les activités de la maisonnée. Elle était meublée de lits-clos, d'armoires, de bancs, d'un vaisselier et d'une cheminée monumentale. La plupart des maisons n'avaient pas de pièce à l'étage. Cette disposition des lieux caractérisait alors l'ensemble des maisons de la Basse-Bretagne, sauf dans les régions côtières, où les débuts d'une transformation s'annonçaient. La pièce unique dominait à Châteauneuf-du-Faou, Gourin, Scaër, Saint-Renan, Belle-Isle-en-Terre, La Feuillée, Plouescat et Lesneven. Dans certaines maisons, cependant, on trouvait déjà plusieurs pièces supplémentaires. Un couloir transversal, fermé de chaque côté par des cloisons de bois et se terminant en escalier, divisait la maison par le milieu et isolait la cuisine ou salle commune de la «salle», «mais cette distribution est presque toujours purement illusoire et ne modifie en rien l'ancienne promiscuité de la vie domestique. La salle est constamment déserte ; l'homme, la femme, les enfants, les serviteurs vivent et mangent dans la cuisine ; ils y couchent tous, lorsque l'étage fait défaut. Aussi les progrès de la distribution intérieure n'ont pas eu sur l'hygiène sociale un effet sensible». Les planchers ou sols pavés étaient rares, et les murs du rez-de-chaussée très humides (39).

J.-S. Gauthier présente l'intérieur breton comme étant en général particulièrement simple : à l'origine une seule grande pièce occupait la totalité de l'espace entre les deux pignons, qui devait plus tard être séparée en deux parties à peu près égales par une cloison en bois. On voyait quelques maisons à étage près du littoral (40). Deux dispositions intérieures étaient typiques. La petite maison était généralement bicellulaire, divisée en une

(37) LE LANNOU, I, 1950, 265.

(38) GAUTIER, 1947, 286.

(39) VALLAUX, 1905, 137.

(40) GAUTHIER, 1932, 32.

grande salle et une pièce de taille plus réduite servant principalement de réserve ; les fermes plus importantes comportaient deux pièces de taille égale : une salle commune et une pièce réservée pour les fêtes et grandes occasions. On voit cette disposition sur un exemple de la commune de Penmarc'h, Finistère (fig. 3). La salle commune est meublée de lits-clos, table et bancs, et la deuxième pièce contient un lit, deux armoires et une table. L'exemple choisi par Gauthier paraît représentatif dans l'ensemble, mais l'absence totale d'armoires et de coffres dans la salle commune est surprenante.

Traitant de la Basse-Bretagne dans son ensemble, Rosot fournit l'illustration d'un intérieur «typique» (fig. 3). Cette maison bicellulaire apparemment symétrique ne présente pas la subdivision intérieure évoquée par Gauthier dans la description ci-dessus. Quatre lits-clos et une horloge s'alignent le long du mur de fond, et le couloir embryonnaire est délimité par deux armoires. Une table et ses bancs, dont l'un est un *banc-trustill*, sont placés perpendiculairement à la fenêtre (41).

Selon Marchal la maison haut bretonne était d'ordinaire bicellulaire, la porte étant à l'extrémité inférieure (fig. 3) (42). L'exemple qu'il cite, cependant, comporte une pièce supplémentaire : un cellier, probablement en appentis, à l'arrière de la maison. Les murs de la salle sont recouverts d'un enduit de torchis blanchi à la chaux. À bien des points de vue cet intérieur présente des variations significatives par rapport aux descriptions de maisons bas bretonnes déjà citées. La table occupe une place centrale, et une dalle aux étagères de pierre ou de bois est encastrée dans le mur inférieur. Cette dalle sert à ranger les ustensiles domestiques et laitiers : elle est utilisée pour le travail, la toilette et la lessive. Dans l'exemple de Marchal, il existait jadis une porte à côté de la dalle, donnant accès à la table. Cette disposition est courante dans les maisons de la région de Bécherel et dans les Côtes-du-Nord comme le montre une étude récente. Là où la table jouxte la salle commune, un drain relie la dalle à l'étable, mais ce drain est absent lorsqu'une deuxième salle est située à cet endroit. La dalle était autrefois très répandue dans le pays de Rennes, et des exemples étaient encore visibles vers 1920 à Porhoët et au Goëlle (43). Quelques lits sont alignés contre le mur du fond, dont l'un est placé entre la porte et la fenêtre. Par contre, la place traditionnelle du lit conjugal est vide, pour laisser libre l'accès à la porte donnant sur le cellier.

Dans une description de la disposition générale de l'intérieur haut breton, Buffet note la persistance de la dalle, jadis très répandue dans l'est des Côtes-du-Nord et en Ille-et-Vilaine. Le long du mur opposé à la fenêtre

(41) ROSOT, 1970, 5.

(42) MARÉCHAL, 1920, 52.

(43) *Ibid.*, 56.



étaient rangés les armoires, les lits-clos et une horloge : un passage étroit, appelé «la venelle», ou «la ruelle aux charniers», étaient parfois ménagé entre la rangée et le mur. Lorsque la salle était suffisamment grande et que la taille de la famille le rendait nécessaire, un second lit était placé à côté de la cheminée à l'opposé du lit conjugal. Plusieurs meubles dont un lit et une armoire trouvaient souvent leur place entre la porte et la fenêtre. Dans l'ouest de la Haute-Bretagne, comme en Basse-Bretagne, la table était sous la fenêtre en position perpendiculaire, alors que dans l'est de la Haute-Bretagne elle se trouvait au milieu de la pièce, son axe perpendiculaire au pignon (44).

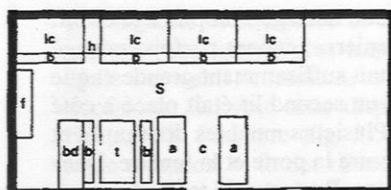
Sébillot, qui traite également des maisons haut bretonnes au XIX<sup>e</sup> siècle, remarque la présence de la dalle. Le long du mur du nord la rangée de lits et d'armoires laissait un passage étroit. La huche ou maie, devant le lit, servait aussi à la toilette mortuaire. Entre porte et fenêtre se trouvaient souvent un lit, perpendiculaire à la fenêtre, ainsi qu'une armoire et un buffet. Un autre lit, celui des bonnes gens, était placé entre la fenêtre et la cheminée. Dans les maisons aisées on voyait un buffet, un vaisselier ou une armoire perpendiculaire à la fenêtre. La table occupait toujours une place centrale et bien éclairée. La planche à pain et d'autres étagères, aussi bien que le lard fumé et la viande salée, étaient suspendus aux poutres (45).

Plusieurs écrivains nous donnent un aperçu des intérieurs, du mode de vie, de la cuisine, du régime alimentaire, et de la vie sociale et économique en général (46). Au XVIII<sup>e</sup> siècle les petits agriculteurs habitaient des maisons unicellulaires, la misère était le sort commun et les sans-terre semblent avoir vécu au jour le jour, en proie à la famine et à la maladie les années de mauvaises récoltes. En 1772 le recteur de La Chapelle-Janson nota que seuls cinq ou six paroissiens pouvaient se permettre de donner l'aumône. Sur 2 200 âmes, 1 800 manquaient de pain, et lorsqu'ils n'en trouvaient pas, «la plupart mangent des troncs bouillis, et à leur défaut des herbes». En 1771 la majorité des habitants de Fougères étaient sans ressources, «nus, couchés sur de la paille, malades et manquant de pain». D'autres récits de la même époque font état de problèmes similaires. Chez les pauvres le mobilier était rudimentaire, les lits sans matelas étant recouverts de paille. Dans les années difficiles, même la paille coûtait trop cher, et on la remplaçait par des fougères ou de l'herbe sèche, «quelquefois même par de la cendre ou du fumier». A Plénée-Jugon en 1774, 320 pauvres n'avaient d'autre lit que la paille. Là où il y avait un lit-clos, il était souvent occupé par deux ou trois personnes. En 1767 le recteur de

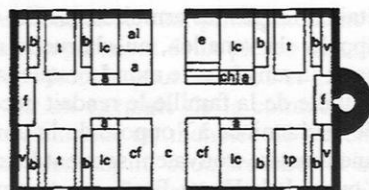
(44) BUFFET, 1954, 73-85.

(45) SÉBILLOT, 1885, 148.

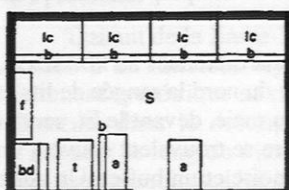
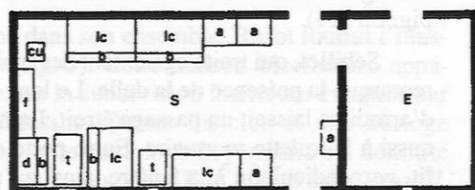
(46) LALASSE et ROPARTZ, 1866; CHOLEAU, 1905; 1907; PUIG DE RITALONGI, 1894; SÉE, 1896; 1906; MAGUERÈZE, 1840; 1972; LE MAÎTRE, 1976; ELEGOAT, 1978; LE SCOUËZEC, 1979; GOARDON, 1974; 1975; LE FLOC'H, 1965; LE BOURHIS, 1908; PICARD, 1904.



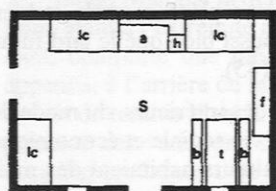
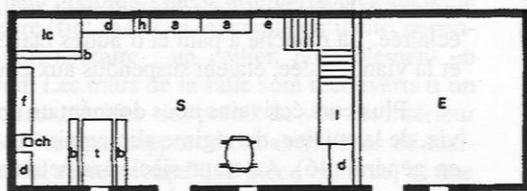
Basse Bretagne d'après Y. Rosot (1970)



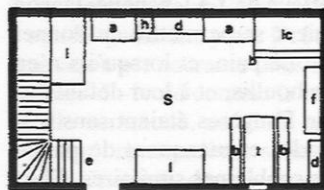
Île d'Ouessant, Finistère

Basse Bretagne  
d'après 'La vie à la Campagne' (1922)

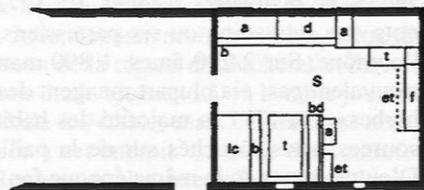
Plouvien, Finistère d'après Guilcher (1949)

Basse Bretagne  
d'après 'La vie à la Campagne' (1922)

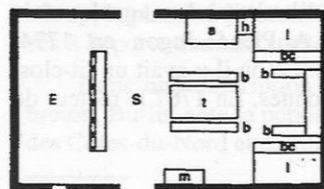
Huelgoat, Finistère d'après Giese (1931)



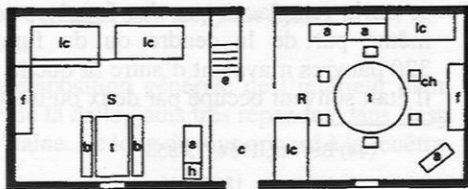
Huelgoat, Finistère d'après Giese (1931)



Cap Sizun, Finistère d'après Pelras (1966)

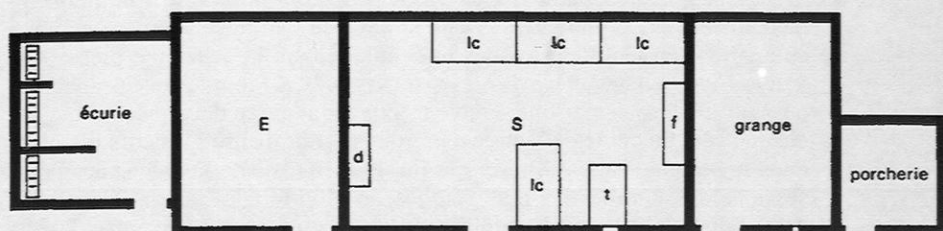


Grande Brière d'après J.-S. Gauthier (1956)

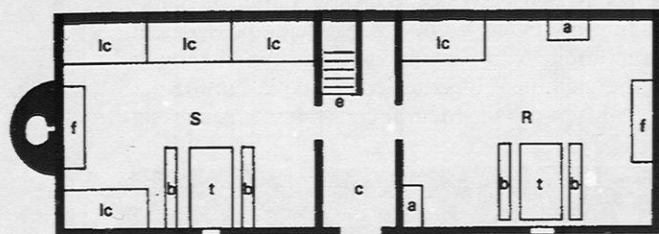


Mellec, Finistère d'après Ministère de la Santé (1939)

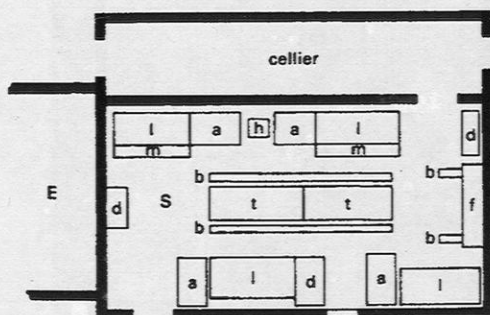
Figure 3a - Les intérieurs d'après les auteurs



Trélez, Finistère d'après Fleury (1899)



Penmarc'h, Finistère d'après J.-S. Gauthier (1965)



Haute Bretagne d'après Marchal (1920)

S	Salle
E	Étable
R	'Salle' réservée
c	Couloir
e	Escalier
a	Armoire
al	Armoire à lait
b	Banc
bc	Banc coffre
bd	Banc trustel/drustilh
cf	Coffre
ch	Chaise
cm	Commode
cn	Charnier
cu	Cuisine
d	Buffet-dressoir
es	Escabeau
et	Étagère
f	Âtre
h	Horloge
l	Lit
lc	Lit-clos
m	Huiche/maie
p	Pétrin
t	Table
tp	Table/pétrin
v	Vaisselle

Figure 3b – Les intérieurs d'après les auteurs

Trigavou trouva une mère et ses quatre enfants en train de mourir, tous dans le même lit.

A partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle les descriptions de l'immobilier deviennent plus nombreuses. Dans le pays de Quimper les maisons unicellulaires côtoient des maisons bi-cellulaires, où la deuxième pièce servait essentiellement à recevoir les visiteurs (47). A Plonivel en Cornouaille au XVIII<sup>e</sup> siècle, les maisons semblent souvent avoir eu deux pièces, une de chaque côté du couloir d'entrée. On trouvait d'ordinaire plusieurs lits-clos dans la seconde salle (48). Vers la fin du même siècle la valeur des possessions des familles les plus pauvres de Montfort-la-Cane ne dépassait pas cinquante livres, et la famille entière de cinq ou six personnes vivait dans une maison à pièce unique. Le mobilier était des plus sommaires et la literie quasi-inconnue (49). À Pleugueuneuc à la même époque les paysans habitaient aussi bien des mazières que des maisons. Autour de Saint-Briec la maison unicellulaire dominait. Là où les habitants possédaient des animaux, cheptel souvent limité à un cochon ou deux, ceux-ci habitaient une extrémité de la pièce, fréquemment à peine séparés de la famille par une cloison basse (fig. 5). À Montfort-sur-Meu, il était rare de trouver un

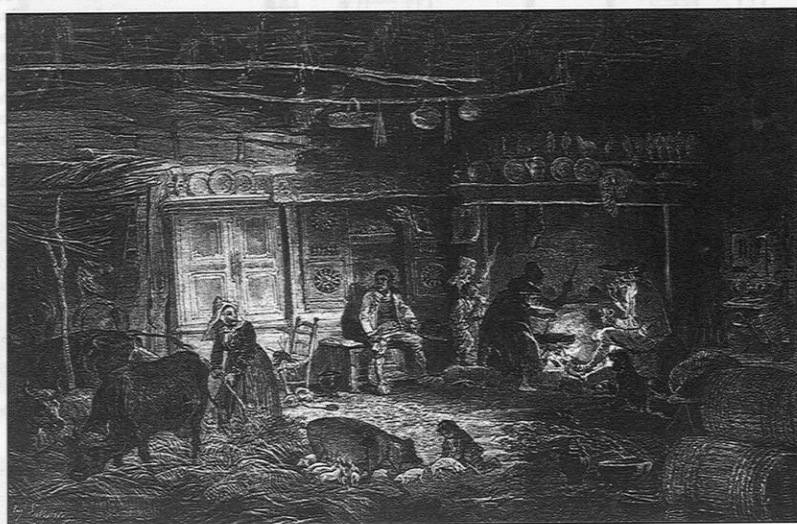


Figure 5 – Un intérieur près de Pontivy, Morbihan, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Musée de Bretagne, N. 2.88.110)

(47) DUPUY, s.d., 20, 21, 28; KERAVEL, 1954, 77.

(48) LE FLOC'H, 1965, 227.

(49) GOUBERT, 1974, 190.

deuxième lit chez les plus pauvres. La famille entière occupait le même lit, ou bien couchait sur la paille, ou à même le sol ; ces conditions inquiétaient les autorités, essentiellement pour des raisons sanitaires (50). Les objets les plus fréquemment cités dans les inventaires du pays de Porzay à cette époque étaient la table coulante, des assiettes d'étain ou de faïence, des lits-clos, des armoires, des huches, des buffets-vaisseliers, des bancs et des escabeaux (51). Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, on décèle une amélioration dans les conditions de vie malgré la survivance de l'ancien mobilier de base : les lits-clos tendaient à disparaître au profit de lits modernes mais on en trouvait encore beaucoup dans l'entre-deux-guerres. La chaise de paille était remplacée par la chaise en bois, surtout à partir de 1900. Les horloges, jadis fierté des maisons cossues, sont citées dès 1844, se répandent après 1855 et deviennent presque universelles en 1875 (52).

L'intérieur typique du Cap-Sizun ne changea guère avant la deuxième guerre mondiale. La porte d'entrée donnait sur un couloir, fermé à l'autre bout par l'escalier. En dessous de celui-ci était le cabinet noir, une réserve non éclairée dans laquelle se trouvait le charnier en bois, granit ou grès contenant la provision de viande salée. La salle était soit à gauche soit, peut-être plus souvent, à droite. A l'opposé une deuxième pièce servait principalement de réserve. Dans certaines maisons l'ancien grenier à l'étage avait été transformé en chambres, ou en pièces contenant des lits, et qui faisaient office de chambre : dans ces cas la seconde pièce du rez-de-chaussée était devenue une salle à manger pour les grandes occasions. En dehors des grandes pièces à l'étage, il y avait aussi parfois un cabinet au-dessus du couloir. Là où le grenier restait ouvert, il servait néanmoins de chambre supplémentaire. Les plus petites maisons étaient unicellulaires, avec un couloir à l'extrémité inférieure ou une porte ouvrant directement dans la salle, et un accès au grenier par une échelle au lieu de l'escalier. Le sol était toujours en terre battue. Dans l'intérieur traditionnel, on voyait une cheminée entourée de bancs, avec une étagère accrochée à la hotte. La salle avait deux fenêtres, l'une éclairant la table et l'autre un petit lieu de travail entre le banc à dossier haut et le pignon de la cheminée. Une table, un lit-clos et un coffre étaient perpendiculaires à la plus grande fenêtre. A l'opposé se dressaient le lit-clos conjugal, les armoires et le vaisselier (fig. 3). Lits-clos, armoires et coffres formaient le mobilier des autres pièces, mais aucun système particulier ne réglait leur disposition. Par contre l'organisation de la salle commune semble avoir été uniforme non seulement au Cap-Sizun, mais dans la majeure partie de la Cornouaille, y compris le

(50) GOUBERT, 1974, 191.

(51) COLIN, 1943, 79.

(52) *Ibid.*, 1947, 73.

pays bigouden (53). Ces récits ne devraient cependant pas faire oublier la possibilité de maisons et de mobiliers plus simples ayant existé avant ou continuant d'exister à côté de ces exemples plus élaborés. Bresson indique la présence à Cap-Sizun de maisons plus rudimentaires que la majorité (54).

Dans les années 1830 la maison bi-cellulaire était rare dans le Finistère. «La pièce qu'occupe la famille est encombrée de lits-clos, dont les battants sont à coulisses, d'armoires, de bancs, servant à la fois de siège pour la table et de coffre pour les hardes ; de grandes huches ou coffres dans lesquels sont renfermées les grains de la récolte. Un chaudron, quelques trépieds, les poêles à crêpes, des écuelles grossières, une collection de cuillers en bois, ordinairement placées debout, dans une chopine de terre vide, quelques assiettes étalées dans un vaisselier, et plusieurs images grossières enluminées des plus fortes couleurs, forment l'extérieur d'une famille léonaise. Depuis quelque temps ils y ajoutent une pendule de bois, meuble de luxe qui dénote des habitudes plus confortables [...]». La disposition de l'intérieur variait peu, «mal aérée, malsaine sous tous les rapports, cette habitation est encombrée de meubles qui empêchent la circulation de l'air». Huit ou dix personnes dormaient souvent dans la même pièce, ventilée par une ou deux petites fenêtres larges d'environ dix-huit pouces, recevant air et lumière dans la journée par la porte, laissée ouverte à cet effet (55). Dans les monts d'Arrée la maison unicellulaire demeurait presque la règle, même après la première guerre mondiale. Les intérieurs de Saint-Amboise et de Restidou (fig. 3) typifient un plan qui était comme nous l'avons déjà vu très répandu (56). À l'autre extrême un inventaire de 1510 décrivant les meubles de plusieurs pièces différentes montre qu'un fermier pouvait jouir de moyens financiers considérables (57).

Il est certain que l'intérieur typique manquait de confort, et la seule décoration était les sculptures des armoires et lits-clos, souvent très élaborées. L'horloge apparut progressivement dans la plupart des foyers entre 1840 et 1850 (58). Dans les maisons bi-cellulaires du Finistère, la seconde pièce était peu utilisée dans la journée, mais elle faisait fréquemment office de chambre supplémentaire pour les domestiques et

(53) PELRAS, 1966, 355; BERNARD, 1950a, 72; 1951, 164. Un bon résumé récent sur les maisons de cette région, et leur contenu, se trouve dans le catalogue d'exposition: Ministère de la Culture et de la Communication, 1979.

(54) BRESSON 1934, 95.

(55) DU CHÂTELLIER, 1835-1837, 16, 36.

(56) GIESE, 1931, 343.

(57) LUZEL, 1888, 241.

(58) OGÈS, 1949, 22.

valets de ferme. Les plus âgés des membres de la famille préféraient dormir dans la salle commune (59), et les valets de ferme couchaient généralement à l'écurie, près des animaux (60). Un inventaire concernant la famille de Liscoët, vers 1712, fait état de lits pour les domestiques dans deux des écuries (61).

Dans le Finistère à la fin du siècle dernier la vie des plus pauvres, même ceux qui occupaient une maison nouvellement construite, ressemblait beaucoup à celle décrite par Cambry. Un intérieur relativement évolué a été répertorié à Trouguennour (fig. 3). Cette maison, la demeure d'un fermier assez aisé, porte la date de sa construction en 1835, époque où on commençait tout juste à construire des maisons à étage dans la région. On note qu'en 1905 le propriétaire dormait à l'étage. L'évolution vers la pratique de dormir à étage fut remarqué dans le pays julot au début du XX<sup>e</sup> siècle : les lits-clos de la salle commune étaient progressivement abandonnés aux domestiques (62). A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les pauvres de l'asile de Saint-Jean-du-Doigt, Finistère, couchaient dans un dortoir sans lits, «une épaisse paillée de froment en tenait lieu, à moins que ce ne fût de la fougère sèche peut-être un peu rustique : mais quoi ! le Christ naissant n'en avait pas eu d'autre [...] Et puis, ce n'est pas le coucher qui importe, c'est le sommeil» (63).

Une enquête menée à Plouvien, Finistère, pendant les années 1940 montre que les maisons anciennes étaient généralement unicellulaires : cependant, des fermes comportant une ou deux pièces supplémentaires n'étaient pas inconnues. Les maisons à étage étaient toujours rarissimes. Les pièces supplémentaires ne contenaient pas forcément de lit, et beaucoup servaient sans doute uniquement de réserve. Les commerçants étaient mieux logés que les paysans, disposant souvent d'une pièce à étage, une table circulaire, et des lits d'alcôve en remplacement ou en supplément des lits-clos. Le presbytère de Plouvien comportait une cuisine, un four, une pièce à l'étage et un bureau ; celui de Bourg-Blanc une cuisine et une pièce à l'étage. La présence de ces pièces à l'étage dans les presbytères est un bon indicateur de la position sociale occupée par le clergé. La maison ordinaire était «vraiment de triste aspect ; elle est plus basse et plus misérable que celle du Vannetais [...] ; c'est une maison basse sans grenier. Il y a seulement parfois une sorte de plafond de planches sur la pièce unique ; plus souvent, ce plafond n'existe que près de la cheminée». Cette allusion à un

(59) LE BAIL, 1925, 39.

(60) OGÈS, 1949, 28.

(61) Arch. dép. Côtes-d'Armor, 2 E: famille de Liscoët.

(62) VALLAUX, 1905, 137, 140.

(63) LE BRAZ, 1905, 22.

«demi-grenier» fait penser à l'aménagement similaire de certaines maisons galloises. Le *kuz-taol* fait son apparition dans nombre de maisons de Plouvien, et on remarque dans le mur près de la porte une petite fenêtre, le *toull ar fuzuilh* ou trou de fusil, qui permettait d'apercevoir les visiteurs qui arrivaient. L'intérieur des maisons suivait le modèle breton «classique», à l'exception d'une cuisinière moderne à droite du foyer (fig. 3) (64).

Pour savoir jusqu'à quel point la simplicité de ces intérieurs persistait jusque dans l'entre-deux-guerres, il suffit d'étudier le portrait très vivant brossé par Hélias, Bigouden lui-même : «terre battue, grande cheminée, petite fenêtre à barreaux. C'est le seul endroit où il m'a été donné de voir et d'expérimenter un lit-clos à deux étages et quatre places. Une couche de genêts tenait lieu de sommier et les couettes étaient garnies de balle d'avoine. Au-dessus de la pièce, un grenier auquel on accédait par une échelle et qui servait à tout, y compris à dormir» (65).

À Ouessant au XIX<sup>e</sup> siècle, l'évolution des intérieurs avait abouti à un modèle unique. La plupart des maisons, avec ou sans étage, étaient divisées en deux pièces à peu près symétriques, avec une porte centrale et un couloir transversal délimité par les meubles (fig. 3). Les meubles, en bois d'épave peint, rappellent l'intérieur d'un navire vieux de deux ou trois cents ans. Le couloir central est toujours bordé des deux côtés d'une rangée continue de meubles. La salle commune, en breton *penn lous*, le bout sale, ou *penn kuisin*, le côté cuisine, faisait pendant au *penn brao*, la salle où on recevait les visiteurs, en particulier les membres du clergé ou le médecin, et où on faisait la toilette mortuaire. Les foyers sont équipés de portes en bois, peintes dans le même style que les meubles. A part l'escalier menant au grenier, l'intérieur contient quatre tables placées de manière symétrique, dont l'une, la table-pétrin, servait à la fabrication du pain (fig. 3). Des lits-clos, fermés par des rideaux et contenant un couchage de paille ou de goémon, se dressent autour de la table. Devant chacun se trouve le banc dossier. Parfois armoire et lit-clos forment les deux parties d'un seul et même meuble. Une des armoires sert à entreposer le lait. Outils et ustensiles sont rangés sous les meubles. Le mobilier comporte en outre des bancs-coffres, des coffres à grains, des bancs simples et le charnier renfermant la provision de viande salée. Ce mobilier semble indiscutablement de date récente. Aucun des inventaires ouessantins ne fait allusion à des meubles de ce type : au contraire, on en retire l'impression d'un style d'ameublement identique à celui du reste de la Bretagne. La peinture intervenait évidemment pour déguiser le bois d'épave, et cette mode date probablement du tournant du siècle. Cette peinture servait aussi de protection au bois difficile à obtenir et d'un coût élevé. La pénurie de bois à brûler et la misère des habitants

(64) GUILCHER, 1949, 30-31.

(65) HÉLIAS, 1975, 16.



étaient frappantes. « Dans une immense cheminée [...] brûle un maigre feu de branches d'ajonc, de bouse de vache et de mottes de gazon desséché. Tout cela incommode, sans lumière, suant l'humidité. Une odeur caractéristique saisit à la gorge, due à l'entassement de tant d'êtres humains, car souvent cette pièce sert d'abri à deux familles à la fois. Chez les plus pauvres, le même lit sert à toute la famille » (66). Bohéas considérait ces intérieurs, et la mode de vie en général, très malsains, car jusqu'à six enfants couchaient parfois dans le même lit (67).

Selon Fournier la pièce unique abritant toute la gamme des activités existait toujours à Bulat-Pestivien, Côtes-du-Nord, dans l'entre-deux-guerres. Du plafond dépendaient les provisions, les vêtements, le harnais, les petits outils et même, si la maison en possédait, des bicyclettes : « c'est un logis universel ». Dans les grosses fermes et manoirs, même là où il existait plusieurs pièces d'habitation, l'une d'elles conservait encore cet aspect. En dehors de la « salle à manger de parade », une laiterie et peut-être une chambre, les pièces restantes faisaient fonction de greniers (68). A la fin de la première guerre mondiale on pouvait toujours dire, parlant des Côtes-du-Nord, que « le mobilier breton original était rudimentaire » (69). Une étude sur l'agriculture des Côtes-du-Nord au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle indique qu'à l'intérieur des terres les maisons étaient pour la plupart unicellulaires : l'unique pièce « forme cuisine, chambre à coucher, salle à manger ». L'habitat du littoral offrait un confort supérieur : « les chambres à lits des maîtres sont communément placées au premier étage ; quelquefois on a une salle ou un cabinet isolé » (70). Le mobilier comprenait les bancs près du feu, le « fauteuil en bois, réservé au doyen de la famille », les lits-clos, souvent à deux étages, alignés contre le mur en face de la porte d'entrée, les coffres devant les lits-clos et la table avec ses bancs placée contre l'unique fenêtre. On trouvait aussi parfois un buffet-vaisselier, considéré comme « meuble de luxe » (71).

Les rapports d'enquête du Comité d'hygiène et de salubrité dans les années 1850 et 1860 donnent bon nombre de renseignements sur les conditions de la vie domestique. La plupart des habitants de Maël-Carhaix vivaient dans des conditions insalubres, alors qu'à Bourbriac les maisons pauvres laissaient beaucoup à désirer. Elles étaient d'allure triste au dehors, et il régnait à l'intérieur « la plus profonde obscurité, le jour n'y

---

(66) ARDOUIN-DUMAZET, 1903.

(67) BOHÉAS, 1883.

(68) FOURNIER, 1934, 52.

(69) Ministère de la Guerre [...], 1919, 217.

(70) MM. les Inspecteurs de l'Agriculture, 1844, 101.

(71) *Ibid.*, 100-103.

pénétrant que par la cheminée, ou par les fentes des mauvaises planches qui en bouchent l'entrée. Des pièces, plantées en terre, quelques branches d'arbres recouvertes d'un peu de paille, telle est souvent leur couche. Aussi, les voit-on aller en foule, réclamer gîte au cultivateur aisé qui leur offre son étable et de la paille fraîche». Un fort pourcentage des maisons des environs de Dinan n'avaient qu'une porte et une petite ouverture en guise de fenêtre, la famille entière dormait dans la pièce unique et le sol, en terre battue, était souvent à un niveau plus bas que la cour, si bien que par temps de pluie l'eau coulait sous la porte. Problème commun, déploré un peu partout, comme dans la région guingampaise, où les conditions d'hygiène étaient lamentables. Les maisons, aux fenêtres minuscules, étaient petites, basses et surpeuplées. L'humidité était toujours présente. Près de Loudéac les sols étaient partout en terre battue, les pavés étant inconnus, et le grenier n'avait fréquemment pas de plancher. Dans certaines maisons on plaçait quelques planches en travers des poutres, pour former un rangement pour le bois à brûler et les provisions. On se plaignait aussi d'une mauvaise ventilation, car l'air «est introduit par une seule porte et par une grande cheminée». Les fenêtres vitrées étaient loin d'être universelles, et bon nombre de maisons étaient probablement sans aucune fenêtre. Arrondissement par arrondissement, les rapports disent ou suggèrent que la maison unicellulaire était la règle (72).

Cette situation persistait encore au  $xx^e$  siècle. Les maisons multicellulaires étaient cependant connues, et dans certains endroits étaient déjà courantes vers le milieu du  $xix^e$  siècle. Il était rare de trouver plus de deux pièces : «Ordinairement les gens ne sont pas très bien logés, mais progrès immense, depuis 1920, la maison comporte deux pièces séparées par une cloison de planches ou un corridor : l'une sert de cuisine et laiterie ; l'autre mieux tenue, est la salle de réception et la chambre des parents». La présence d'un étage, sauf dans les grosses fermes et manoirs, était exceptionnelle avant le  $xix^e$  siècle. Même dans les régions agricoles plus prospères, trente à quarante-cinq pour cent des maisons étaient à pièce unique jusque dans les années 1950. Ailleurs, certaines communes ne comportaient que des maisons de ce type (73). Il n'existait en général pas de laiterie séparée. Le travail du lait se faisait dans la salle commune, où une niche dans le mur était réservée aux pots à lait. Dans les maisons bi-cellulaires ce travail se déroulait quelquefois dans la seconde pièce, ou dans un appentis à l'arrière. Dans cette seconde pièce on préparait aussi la pâtée des animaux. Le surpeuplement était fréquent et aigu : «Si dans certains foyers à pièce unique, il n'y a que deux ou trois personnes, dans d'autres, vivent entassés une famille de huit, dix enfants» et de «10 maisons presque toutes n'ont

---

(72) Arch. dép. Côtes-d'Armor, 5 M 2, 1848-1869.

(73) E. GAUTIER, 1950, 37-39.

qu'une pièce, dont une loge 10 personnes». Près de Méné «à la campagne, il y a 8 et 9 personnes par pièce». Bien d'autres exemples de maisons unicellulaires surpeuplées sont cités (74). Une preuve de la force de cette tradition de vie collective dans une seule pièce réside dans le fait que cette pratique continue même lorsque la famille habite une maison à plusieurs pièces. À Kerminguy, Grand-Champ, Morbiban, la famille entière habitait toujours une seule pièce en 1971. D'autres pièces restaient vides, ou servaient de remise à pommes de terre, ou pour faire éclore les oeufs et abriter les jeunes poussins. Des enquêtes sur le terrain ont permis de relever de nombreux exemples similaires. L'existence de cette pratique est d'ailleurs confirmée par Gauthier : «dans une maison où il y a plusieurs pièces au rez-de-chaussée et plusieurs chambres à l'étage, on ne se sert que d'une seule pièce en bas. Elle est à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher. Les autres pièces du rez-de-chaussée servent de débarras, les chambres sont vides» (75).

Une bien triste image est donnée par les rapports d'enquête des Comités d'hygiène pour l'Ille-et-Vilaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Autour de Vitré on relève beaucoup de maisons surpeuplées, et de nombreux cas de familles entières vivant dans une seule pièce. Dans l'arrondissement de Mordelles, les maisons «se composent souvent d'une pièce mal aérée, et mal éclairée», alors qu'autour du Grand-Fougeray, elles sont petites, basses et encombrées, «la moitié est située au-dessous du sol, l'autre moitié au niveau du sol ; elles sont toutes très humides». Les ouvertures étaient peu nombreuses et la ventilation déficiente, et «on ne peut diviser les chambres en plusieurs pièces, de sorte que tous les habitants des maisons, quelquefois 6, 8, 10 couchent dans la même chambre et plusieurs dans chaque lit ; il n'y a aucune propreté, aucun renouvellement de literie». A Fougères aussi on critiquait la literie «très défectueuse», composée seulement d'«une paille et d'une ballière trop rarement renouvelées». Ici aussi les fermes étaient généralement unicellulaires, la famille s'entassant dans la pièce, et certains de leurs membres obligés de dormir dans les dépendances, à la grange, à l'étable ou à l'écurie. Le bas niveau des sols, l'humidité constante et l'absence de ventilation sont cités à Antrain comme autant de dangers pour la santé des enfants et de sources de maladie (76).

Dans la région vannetaise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la vie se déroulait dans une pièce unique (77). Les maisons du bas Léon étaient également unicellulaires, bien que la place centrale de la porte suggère des ressemblances avec la maison-longue. La table se trouvait à côté de la fenêtre, et

(74) *Ibid.*, 48.

(75) *Ibid.*, 50.

(76) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 20 Me 1-3.

(77) LESTANG, 1894, 298.

le lit-clos conjugal en face (78). Les intérieurs morbihannais ressemblent beaucoup à ceux de la Basse-Bretagne. Le fauteuil du doyen de la famille est près du feu, presque toujours du côté droit, *é korn an tan*, et deux bancs encadrent aussi la cheminée. Sauf dans l'extrême est du département, la table est contre la fenêtre et, comme ailleurs, la rangée d'armoires et de lits-clos se trouve contre le mur à l'opposé (79).

La Loire-Atlantique présente beaucoup de traits communs avec la Haute-Bretagne. Au nord de la Loire, «à part quelques rares exceptions les habitations se composent généralement d'un rez-de-chaussée. L'usage est presque général de loger tous les habitants dans une seule pièce, les domestiques derrière les armoires. La commode est garnie de bibelots, verroterie, colifichets ainsi que la couronne de mariée et quelques photographies de famille. Deux lits encadrent généralement cette commode et, faisant face à la cheminée, se trouvent des armoires bien remplies de linge. Il y a deux armoires, quelquefois trois, plusieurs grands coffres, une table avec ses deux bancs et suprême luxe : un buffet vaisselier» (80). Les maisons anciennes n'avaient qu'une salle commune : la plupart de celles qui existent encore se trouvent dans le pays de Guérande. De nos jours les maisons sont d'ordinaire bi-cellulaires, divisées en salle commune et salle réservée. Le lit conjugal occupe le coin de cheminée, armoire et horloge sont rangées contre le mur arrière. La table est invariablement au centre de la pièce, et un deuxième lit se trouve parfois dans le coin opposé (fig. 3).

## II - Les inventaires après décès

### *Le choix des inventaires après décès*

Nous avons déjà mentionné les conclusions de certains auteurs dont l'oeuvre repose, totalement ou en partie, sur l'examen des inventaires de succession, les inventaires après décès, effectués dans de petites régions : le Cap-Sizun (81), le pays de Quimper (82) et le pays de Porzay (83). Ces documents, qui constituent une source abondante pour un étudiant de l'architecture vernaculaire, peuvent permettre d'éclairer les variations dans l'espace et dans le temps relatives à la Bretagne entière. Avant 1750 environ, les inventaires de succession sont très rares ; ils restent peu répandus jusqu'à

(78) FLEURY, 1899, 317.

(79) BUFFET, 1947, 34-69; 1969, 167-173.

(80) GAUTHIER, 1956, 45.

(81) BERNARD, 1951; 1952.

(82) KRAVEL, 1954.

(83) COLIN, 1943; 1947a.

la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, deviennent plus courants après 1800 et fréquents à partir de 1850. L'accès tardif à cet apport documentaire ne pose pas de problème sérieux, dans la mesure où l'uniformité de l'équipement domestique, ajoutée au conservatisme provincial, était déjà avérée par d'autres données. Les notaires semblent avoir eu une spécialisation non seulement géographique, mais aussi socio-économique, l'un se consacrant peut-être aux cultivateurs aisés, et l'autre à des gens plus pauvres. Leur personnalité était également un facteur susceptible d'influer sur le choix des familles. Un examen des inventaires qui ont survécu laisse fortement supposer qu'ils constituent un registre des biens des habitants les plus riches. Peu de ces documents ont survécu en ce qui concerne les gens les plus misérables, dont les conditions de vie ont été décrites plus haut. On ne sait pas pourquoi les inventaires furent établis, en dehors du fait évident qu'ils servaient à une meilleure répartition des biens entre les héritiers. Ils ne semblaient exigés ni par la loi, ni par la coutume, lorsqu'il n'y avait pas d'héritier direct, au contraire de la Normandie (84). Tous les échantillons étudiés sont donc à prendre avec précaution. Le contenu des inventaires dont nous disposons ne correspond certainement pas aux données architecturales et archéologiques dont nous disposons, relatives à la vie d'un grand nombre de gens pauvres. Ces inventaires sont d'excellente qualité, donnent une foule de détails et permettent occasionnellement la reconstitution des intérieurs des maisons. D'autres intérieurs peuvent être reconstitués en partie seulement. Il faut cependant observer une grande prudence, chaque inventaire étant interprété selon ses mérites. Pris globalement, ces documents peuvent nous induire en erreur si nous ne prenons pas d'extrêmes précautions. Seules les conclusions les plus générales et les plus timides peuvent être avancées. L'exemple qui suit peut être hasardeux et doit éventuellement être évalué en comparaison avec d'autres éléments. Jusqu'à présent, pour les cinq départements bretons, Finistère (85), Côtes-du-Nord (41), Ille-et-Vilaine (44), Loire-Atlantique (75) et Morbihan (80), un total de 325 inventaires a été étudié. Dans certains cas, nous avons pu analyser des inventaires se rapportant à des régions par ailleurs étudiées en détail sur le terrain. Mais pour la plupart d'entre eux, cette correspondance n'existe pas ; nous nous sommes alors reportés à des régions ayant des caractéristiques géographiques similaires (85)

(84) LICK, 1970.

(85) Arch. dép. Côtes-d'Armor, 3 E, Rouvrais, Merdrignac, 1841; 1835; 1833; 1834; Sabot, Plénée-Jugon, 1781; 1784; 1785; Fairier, La Chèze, 1767; 1778; an 4; Chevallier, Pommerit-le-Vicomte, 1837; 1838; 1835; 1771; 1772; 1767; Bouché, Saint-Nicholas-du-Pélem, 1790; Cojon, Plougonver, 1789; 1788; 1787; 1783; 1782; 1775; 1769; 1763; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 1 187; 162; 163; 4 E/Étude Hanout-Levindré, Pleine-Fougères, 1766; 1768; 1773; 1774; 1791; 1809; 1810; an 10; an 11; 1845. Arch. dép. Loire-Atlantique, E XII 747, E II 2049, E XII 746, E V 27, E XI 20, E XI 33, E XI 11, E XI 10, E XI 40, E XI 41, E 1499, E 1515, E 1507, E 1536, E 1557, E XI 56, E 11 687. Arch. dép. Finistère, 4 E 148/31; 141/31, 12, 13, 15, 8; 110/124, 123, 122, 189, 188, 187, 186, 185, 5; 248/26, 24, 22, 93, 92, 91, 90, 89; 37/171, 170, 169, 167; 194/30, 28, 101, 98, 161, 160. Arch. dép. Morbihan, E N 2587-2617; E N 4482, 4483, 4487, 4506, 4517, 4518; E N 3297.

### *La nature du matériel*

La présentation des inventaires varie peu de l'un à l'autre. Après les déclarations préliminaires, établissant le nom, l'activité (pas toujours) et l'adresse de la personne dont les biens vont être énumérés, suit la liste elle-même, commençant souvent par la cheminée et son équipement. Chaque article est désigné et sa valeur est précisée, en chiffres et en lettres. Lorsque les maisons contiennent plus d'une pièce, le nombre de pièces est précisé, voire pompeusement cité, car la multiplication des pièces était un symbole de statut social. Dans quelques exemples, les biens sont énumérés de façon à permettre la reconstitution d'une pièce. D'autres listes permettent une reconstitution partielle. Tous les meubles sont énumérés, la valeur totale des vêtements est parfois précisée et souvent détaillée, article par article. Les réserves de nourriture, le linge de literie, les ustensiles, les couverts, le matériel de laiterie, les outils artisanaux, le matériel de ferme, les animaux, les récoltes entreposées et les graines semées dans les champs font l'objet d'autres listes détaillées. En fonction de l'estimation du notaire, la valeur totale de tous ces biens représente celle des biens meubles.

### *Présentation du matériel*

Nous n'avons effectué qu'un rapide examen de ces inventaires. Afin de ne pas obscurcir les nombreuses lacunes de ces documents, nous n'avons tenté aucune analyse statistique, car la distribution des documents dans le temps et dans l'espace ne se prête pas à une telle démarche. Les 325 inventaires sont examinés d'abord sous leur aspect géographique, afin de déterminer s'il n'existe aucun trait susceptible de nous conduire à la formulation de conclusions. Nous avons donc attaché de l'attention au nombre de pièces désignées par les inventaires, à leur mobilier, et enfin aux éléments les plus rares des listes afin d'y repérer la fréquence des notions de «luxue» et d'«aisance».

Une série de six graphiques a été préparée. Elle montre la valeur totale de chaque inventaire, en francs ou en livres, par rapport à la situation de l'étude du notaire, pour les périodes 1650-1700, 1701-1750, 1751-1790, 1791-1810, 1811-1830 et 1831-1852. Un septième graphique, montrant les totaux pour chacune de ces périodes, est comparé aux valeurs des inventaires. Ces valeurs comparées sont des totaux bruts, aucune correction relative à l'inflation n'ayant été opérée ni au sein de chaque intervalle de temps ni pendant la période couverte, 150 ans. Toute tentative de correction de ce genre serait, par nature, sujette à débat, outre son extrême difficulté d'application. Nous supposons que le franc a la même valeur que l'ancienne livre, et nous n'avons tenu compte d'aucune variation nationale ou régionale. S'il existait des variations visibles dans le temps et dans l'espace, elles surpasseraient

sans doute les variations plus fines des valeurs monétaires. De telles variations étant à peine perceptibles, si elles existent, la nature même des échantillons étudiés rend impossible toute élaboration de conclusions.

Pour la période 1701-1730, on constate une uniformité remarquable, toutes les valeurs étant inférieures à 400 livres, la plupart d'entre elles étant comprises entre 200 et 400 livres (fig. 6). Pour la période 1751-1790, nous disposons de cinquante-deux inventaires. La majorité d'entre eux ont une valeur totale de moins de 800 livres, mais l'éventail des totaux est plus large qu'au cours de la période précédente ; ils comprennent l'inventaire d'une ou de deux fermes aisées. La variation entre les fortunes est importante, mais seuls Plougouven et Pont-Scorff fournissent un nombre de documents suffisant à montrer que la majorité des totaux est en-dessous de 800 livres, quelques-uns d'entre eux seulement étant de valeur supérieure. Pour la période 1791-1810, nous avons soixante-quinze totaux. De nouveau, l'éventail des richesses est plus vaste qu'au cours des deux périodes précédentes, pour lesquelles plusieurs études de notaires ne sont pas représentées. Toutefois, l'éventail semble plus large à son extrémité inférieure. Plus de la moitié des totaux sont au-dessous de 600 livres/francs et dix-neuf autres sont compris entre 600 et 1200 livres. Six études sont représentées au cours de la période 1811-1830, dont celle de l'île d'Ouessant. Sur soixante-quinze totaux, deux valeurs très élevées sont respectivement attribuées à Pontchâteau et à Clisson ; une autre, dépassant 400 livres provient d'Ouessant. Toutes les autres restent en-dessous de 3 000 francs. De nouveau, l'éventail est plus vaste que précédemment, tous les totaux, à l'exception de treize étant en-dessous de 2 000 francs. Quatorze d'entre eux sont situés entre 1 200 et 2 000 francs. Pontchâteau et Saint-Joachim ont une distribution plutôt uniforme. Tous deux sont situés dans les régions où les fermes étaient petites, ce qui explique le nombre de valeurs faibles. Grand-Champ fournit huit totaux compris entre 100 et 300, et neuf totaux compris entre 300 et 1 000. Presque toutes les maisons de la région, en longueur, ne comportent qu'une pièce ; leur valeur provient essentiellement des animaux et du matériel. Pour la période 1831-1852, neuf études, dont cinq du Finistère, fournissent cent quatre totaux. Saint-Renan, Châteaulin et Plougasnou contiennent certaines valeurs très élevées. Grâce à ces éléments beaucoup plus fournis, nous constatons maintenant un contraste net entre les régions du Léon, où certaines fermes devinrent prospères grâce au commerce du linge au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et les régions de petits fermiers telles que Merdrignac, Pleine-Fougères et Pontchâteau, pauvres et toujours à l'arrière-plan, contenant un grand nombre de petites fermes. Le contraste est suffisamment frappant pour montrer une variation régionale claire, en dépit des défauts de l'échantillon.

Les valeurs totales des inventaires sont évaluées en fonction de la période étudiée. À l'extrémité inférieure l'ensemble des valeurs est situé





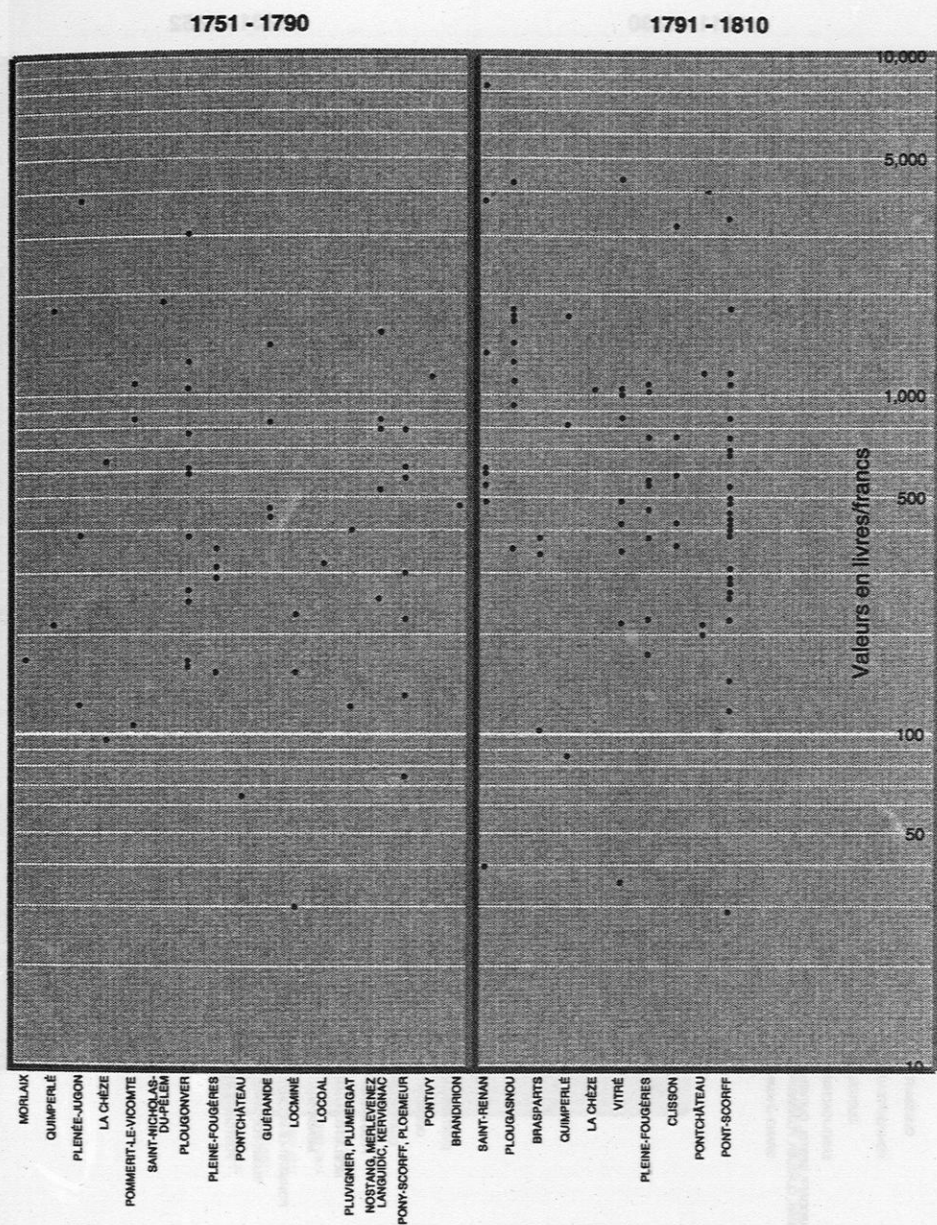


Figure 6b – Valeurs du mobilier, du bétail et des récoltes d'après les inventaires après décès

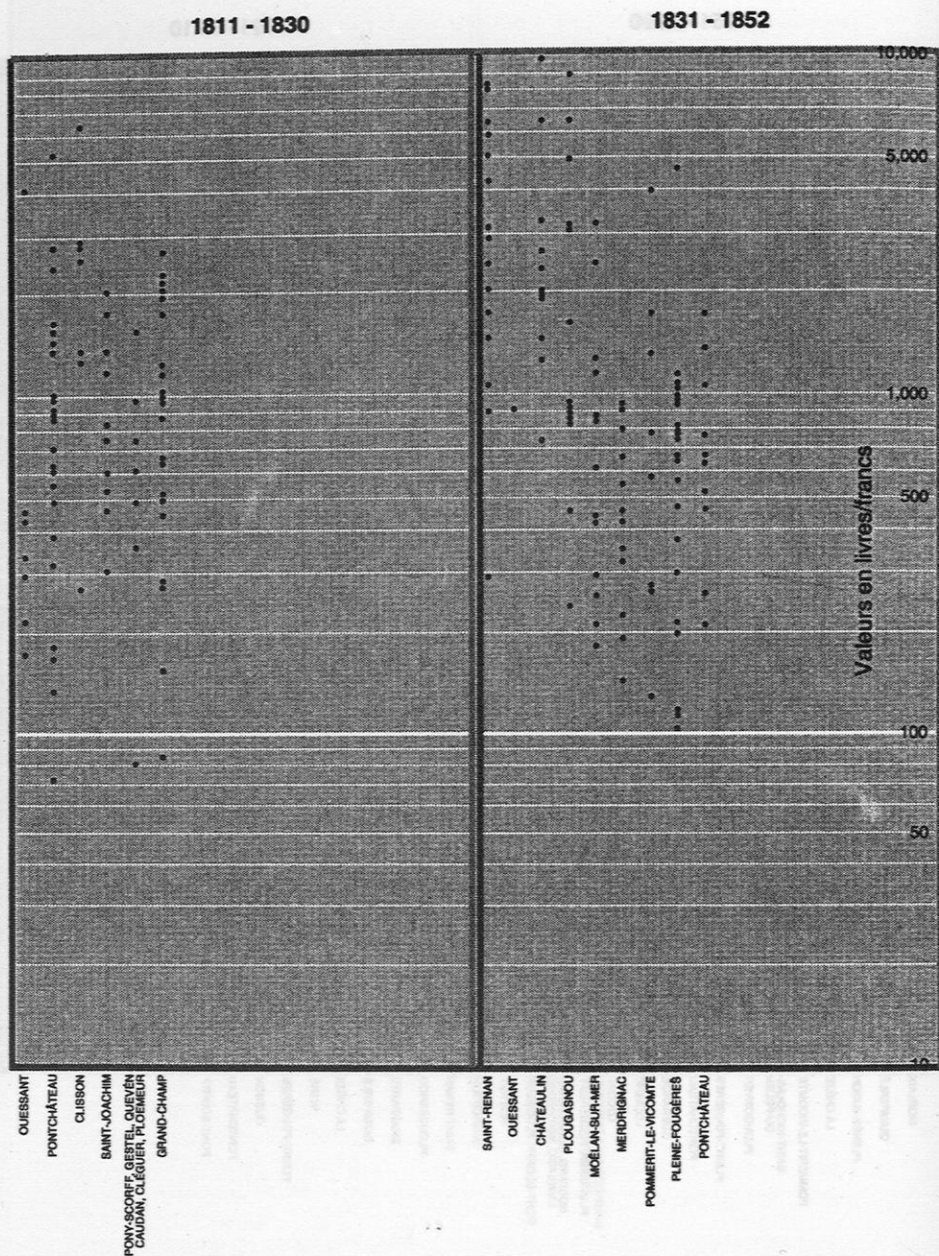


Figure 6c – Valeurs du mobilier, du bétail et des récoltes d'après les inventaires après décès.

## SOMMAIRE PAR PÉRIODE

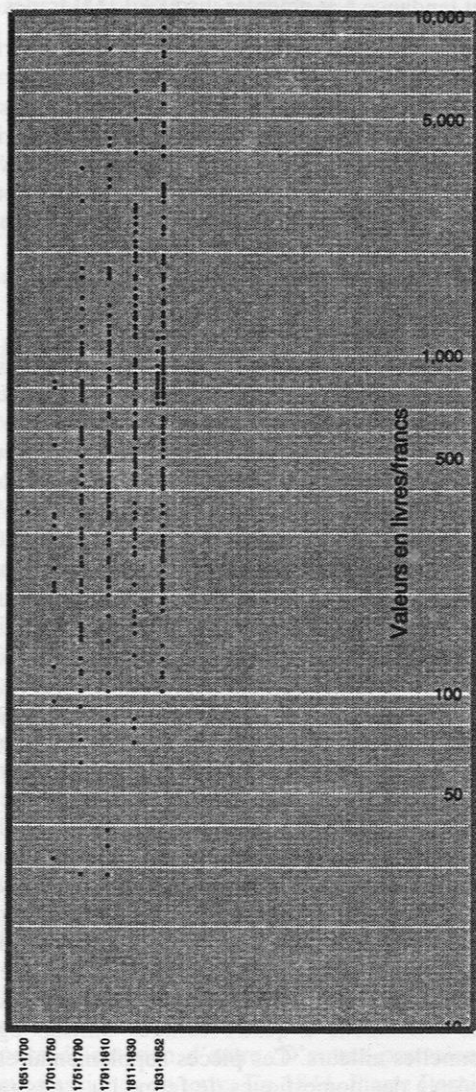


Figure 6d – Valeurs du mobilier, du bétail et des récoltes d'après les inventaires après décès

au-dessous de 1 000 francs pour toutes les périodes. L'éventail a cependant tendance à augmenter avec le temps. La dernière période montre que les petites valeurs ont tendance à augmenter jusqu'à 1 000 francs ; la progression est plus régulière entre 1 000 et 10 000 francs, ainsi que pour un plus grand nombre de valeurs élevées.

En tenant compte de l'irrégularité de l'échantillon, il existe une variation temporelle qui atteste une augmentation générale des richesses. Un certain nombre de variations régionales sont également devenues apparentes ; Pontchâteau et Merdrignac montrent une grande proportion de foyers relativement pauvres. Au contraire, plusieurs régions du Léon témoignent d'une richesse et d'une prospérité relatives.

#### *Le nombre de pièces de la maison*

Lorsque la maison contient plus d'une pièce, ce fait est mentionné dans l'inventaire. En l'absence d'une telle information, la façon dont le matériel et les meubles de la maison sont énumérés, ainsi que l'absence de référence à une seconde pièce, nous suffisent pour supposer qu'il s'agit d'une maison d'une seule pièce. En Ille-et-Vilaine, deux études seulement ont été examinées, celles de Vitré et de Pleine-Fougères. Vitré a fourni neuf inventaires pour 1806-1810, et Pleine-Fougères trente-quatre, dont la moitié se rapportent à 1845. Quarante-deux inventaires se rapportent à des habitations d'une seule cellule, l'un d'eux émanant d'une maison à une pièce, qui utilisait une autre pièce dans un autre bâtiment. Une seule maison, La Gaullairie, à Pocé, possédait deux pièces. Les Côtes-du-Nord témoignent d'une différence ; sur quarante-et-une habitations, l'une contenait quatre pièces – la maison noble de Lamonfrière, à Plénée-Jugon –, trois ne comportaient qu'une pièce mais en utilisaient une autre dans un autre bâtiment, et les trente-huit restantes n'avaient qu'une pièce. En Loire-Atlantique, une maison d'Herbignac avait six pièces et une habitation de Clisson en avait quatre. Il y avait cinq bâtiments de deux cellules, et un de trois cellules. Cinq foyers utilisaient une cellule dans un autre bâtiment ; soixante-six maisons ne contenaient qu'une seule cellule. Pour le Finistère, sur quatre-vingt-cinq inventaires, soixante-trois se réfèrent à des habitations d'une seule cellule, quatorze à des maisons de deux cellules, trois à des bâtiments de quatre cellules et un à une demeure de cinq cellules. Cette dernière utilisait aussi trois autres cellules dans d'autres bâtiments. L'une des habitations à quatre cellules utilisait également des chambres additionnelles ailleurs. Ces pièces supplémentaires étaient probablement destinées à des domestiques de ferme ou à des membres éloignés de familles nombreuses. Sur les inventaires du Morbihan, l'un se rapporte à une habitation de cinq cellules, deux à des maisons de trois cellules et treize à des bâtiments de deux cellules. Les soixante-quatre inventaires restants concernent des habitations d'une cellule unique. Nombre de ces

maisons sont longues car, si l'on tient compte de la petite quantité de meubles possédés par certaines fermes, la valeur de l'équipement et du bétail était élevée, notamment à Grand-Champ.

Les informations fournies par les inventaires montrent de façon éclatante, que la plus grande partie de la population, qui avoisinait les 100 % dans certaines régions, vivait dans des habitations d'une seule pièce. Quelques-unes seulement des maisons de plus d'une cellule n'ont pas été bâties au XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, la distribution temporelle de ces inventaires est telle qu'il serait erroné, à ce stade, de supposer que l'augmentation des pièces progressa au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela reste, malgré tout, une possibilité. Les recherches sur le terrain montrent que les maisons à multi-cellules ont existé depuis le Moyen Age.

### *Le contenu des inventaires*

La plupart des inventaires s'ouvrent sur une liste de l'équipement de la cheminée. Même dans les maisons les plus pauvres existe la crémaillère, quelquefois au nombre de deux. Il en est de même pour le trépied. Les tournebroches et autres ferronneries apparaissent rarement et seulement dans les fermes les plus riches, telles que celles de Montdevert, Ille-et-Vilaine, en 1896 et de Saint-Broladre en 1894, où il y avait des landiers, ou chenêts. Les pots de cuisson étaient relativement simples. Le chaudron sur trépied était courant, tout comme la marmite. Les fermes les plus pauvres n'avaient souvent qu'un seul chaudron et une seule marmite, ou un seul pot de cuisson. La crêpière ou galetière était presque universelle, ce qui n'est pas surprenant si l'on tient compte du nombre de crêpes qui étaient consommées ; nombre de maisons avaient une poêle à frire. Quelquefois, il est fait mention d'une casserole. Il est fréquemment précisé que ces ustensiles étaient en fer forgé, bien que les pots de terre aient survécu très tard. Les couvercles étaient en fer, en terre ou en bois ; ils reflètent la relative simplicité des coutumes culinaires dans un pays où le régime, pour la majorité de la population, était surtout à base de céréales. Le paysan breton n'avait pas besoin de broches pour faire rôtir sa viande ; le peu de viande qu'il mangeait était soit bouilli dans sa soupe, soit mangé froid.

Les ustensiles nécessaires aux repas étaient des plus rudimentaires. Les bols en bois ou en terre prédominent au sein des inventaires. Nombre de foyers ne possédaient rien d'autre. D'autres pouvaient se targuer de posséder quelques assiettes en terre. En 1841, Pierre Pornic de Cartudy, à Merdrignac, dans les Côtes-du-Nord, dont les biens se montaient à 972 francs, possédait «deux pots à lait, une ribotte, un bassin en terre, six écuelles (valant 1,50 F), trois bouteilles de verre et une de terre, un plat et une assiette (valant 1 F)». Étant donné l'absence de couverts, il est pro-

bable qu'il mangeait avec ses doigts et un couteau de poche. Habituellement, toutefois, chaque membre d'une famille possédait une cuiller en bois, comme à Saint-Véran, en 1835, époque à laquelle Jean Dormet possédait quatre bols et deux cuillers. Quelquefois, il est fait mention d'un porte-cuillers. Les plus riches avaient parfois des plats en étain, mais rarement plus d'un ou deux ; à La Chèze, en 1796, il y avait des bassins en cuivre et des fourchettes individuelles. Ces dernières, extrêmement rares, n'apparaissent que huit fois dans les inventaires. Elles sont toujours en fer, et accompagnent à deux reprises des cuillers également en fer. Aucune référence n'est faite à des couteaux individuels ce qui confirme l'utilisation du couteau de poche, outil universel. Il ne fait aucun doute que certains foyers ne possédaient aucun de ces éléments, et mangeaient donc avec leurs doigts. Des témoignages oraux récents confirment cette interprétation en ce qui concerne les familles les plus réduites. Les ustensiles de cuivre ou d'airain n'étaient pas rares dans les fermes les plus importantes.

Le détail des meubles correspond très étroitement aux observations des voyageurs. Dans les fermes les plus riches il est occasionnellement fait mention d'articles exotiques. Les lits s'accompagnent de linge de literie, en particulier vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La disposition des meubles est souvent précisée ou implicite. En 1841, Mathurin Gherieux, de La Gols Bourdière possédait «un bois de lit à droite, près le foyer» avec «une mei audevant». En outre, il y avait quatre armoires, une autre «mée», une «table à pain», un «porte-vaisselle», «une bois de lit à gauche, près le foyer» avec «une mé au devant», un berceau et une chaise. En 1775, Jean Henri, de Kerdech en Plougonver, avait des biens constitués de «une ronce de fer» – une crémaillère –, deux pots de fer, une crêpière, trois lits, une armoire, une table en mauvais état, un cheval âgé de six ans, une provision de seigle, du sarrasin, de l'avoine et du foin, du lin et du chanvre, une faucille, une truelle, trois ruches et deux coffres en très mauvais état. La valeur totale de ces objets se montait à 151 livres. En 1789, Gilles Le Haneff, de Plougonver, n'était pas beaucoup plus riche ; ses biens se montaient à 156 livres. Son bétail étaient constitué de deux petits cochons, d'une vache «hors d'âge», et de quatre poules. Il possédait également trois lits, une table coulante, divers coffres et un petit buffet. Avec cinq bols et une douzaine de cuillers, sa table était bien équipée. Le bétail représentait souvent la partie la plus importante de la valeur totale des biens, mais la mention des poules, d'oies ou d'autres volailles est rare ; nous pouvons supposer qu'elles s'étaient envolées avant l'arrivée du notaire ! La grande valeur du bétail apparaît surtout dans les régions où les boeufs servaient d'animaux de traits, car ils atteignaient un prix très élevé. En 1829, Jean Guigand de Ros, à Crossac, possédait des biens atteignant 874 francs. Ses deux boeufs valaient 250 francs, ses deux vaches et sa génisse, 65 francs. Un lit, deux coffres, une table, une armoire et un buffet constituaient la

totalité de ses meubles. La carriole valait 60 francs. Un grand nombre d'inventaires relatifs à Pontchâteau, de 1829 à 1831, montrent que la richesse était proportionnelle à la quantité de bétail possédé. Lorsqu'ils n'avaient ni terre ni bétail, les gens pouvaient être extrêmement pauvres, comme Pierre Danais du Rocher, à Pontchâteau, dont les biens n'atteignaient que 70 francs, en 1830. Outre ses vêtements et ceux de sa veuve, il possédait un lit, deux draps, un coffre, un vaisselier, un pot, un bassine, une bêche, une faux, une fourche, une vache et un veau. Bien qu'il fût partie des plus pauvres selon les inventaires, il était loin d'appartenir aux plus misérables membres de la communauté dont les biens, ou leur absence, ne furent jamais répertoriés.

Les inventaires de l'autre extrémité de l'échelle sociale seraient trop longs à énumérer. Ils sont en général caractérisés par la duplication des éléments habituels du mobilier, par l'abondance, plutôt que par la présence d'objets inconnus des plus pauvres. On voit apparaître des objets de luxe. Tandis que, dans les maisons les plus humbles, l'éclairage était fourni par le feu de cheminée, ou par une chandelle de résine – jamais mentionnée dans les inventaires – fixée au linteau, ou au côté de la cheminée, les chandeliers de cuivre sont parfois cités. L'horloge distingue également les fermes les plus riches au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle est mentionnée pour la première fois à Saint-Renan, en 1801, mais reste rare jusqu'au milieu du siècle. Il est parfois fait mention de montres et d'autres articles en argent. L'étain est relativement courant, mais en général limité à un plat par famille. En ce qui concerne les biens exotiques, citons des preuves de la diffusion du café et du thé, parfois mentionnés vers le milieu du siècle. Le sel est un condiment courant, ce qui n'est pas le cas du poivre. Les outils et le matériel industriel constituent un élément important des biens. Les outils de ferme, énumérés, suffisent quelquefois à montrer quel était l'équipement minimum nécessaire ; la plupart des inventaires mentionnent le matériel nécessaire au filage du lin ou du chanvre. Les rouets sont courants, et s'accompagnent souvent d'importantes réserves de fibres traitées particulièrement dans le Léon, région spécialisée depuis longtemps dans ce commerce, qui l'avait enrichie. La possession de livres n'est mentionnée qu'à deux reprises.

*La disposition des meubles : plans suggérés par les inventaires et l'E.A.R.*

Certains inventaires contiennent une description des meubles qui permet une reconstitution assez sûre des intérieurs de maisons. Très fréquemment, le notaire précise qu'un lit se trouve à droite ou à gauche, au nord ou au sud de la cheminée. Viennent ensuite les armoires, buffets et coffres, mur par mur, le bas-bout étant lui-même décrit. La position des portes et des fenêtres, rarement mentionnées, reste à l'état de supposition ; cepen-

dant, dans la mesure où la façade principale de la grande majorité des maisons, qui comportait les ouvertures, était orientée au sud, nous pouvons considérer le plan de la figure 4 comme pratiquement exact.

Le facteur commun à tous les intérieurs est la proximité du lit conjugal et de la cheminée. Lorsqu'il existe plusieurs lits, l'un d'entre eux est situé de l'autre côté du foyer. Les lits restants sont disposés de façon variée. Un coffre peut souvent se dresser près de la table où il sert à la fois de lit clos, et de siège. Lorsqu'il existe un grand nombre de lits et d'armoires, ils sont habituellement alignés le long des murs. Il est frappant de constater que tous ces intérieurs ne contiennent que très peu de meubles. Bien que le matériel de ferme et les ustensiles ne figurent pas sur les plans, il semble avéré que les différences de fortune n'engendraient pas de différences de mode de vie, tout au moins jusqu'à un degré très élevé de richesse.

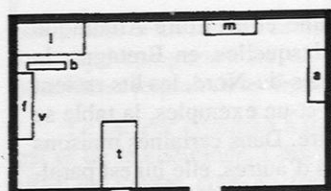
Pendant les dernières années de la deuxième guerre mondiale, et surtout en 1944-46, une grande enquête sur l'habitat rural français était parrainée par le musée des Arts et Traditions populaires ; l'Étude d'architecture rurale (E.A.R.) nous a légué un *corpus* précieux de relevés précis d'un choix des maisons rurales de (presque) tous les départements de la France. Ce choix n'est pas bien systématique et, avec un peu de recul, laisse beaucoup à désirer, mais le corpus qui en résulte reste, quand même, le meilleur document des pays européens de l'époque, lorsqu'on pensait que l'habitat serait menacé par les événements de la fin de la guerre. C'était une sorte d'enquête de sauvetage qui anticipait les destructions qui sont venues finalement, pas avec la Libération de la France – malgré les pertes dans la Normandie et le nord-est de la France – mais plus tard avec la création de la C.E.E., les subventions pour la modernisation de l'agriculture et le remembrement, et la prospérité de l'agriculture qui les a suivis.

Les croquis de l'E.A.R. contiennent, *inter alia*, des références au mobilier, dont la disposition fixée avec précision sur les plans atteste la survivance des arrangements traditionnels jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Sur trente-et-une maisons examinées en Ille-et-Vilaine, huit nous ont livré la disposition de leur mobilier. Dans chaque cas, la cheminée est encadrée de deux lits, et la table est située au centre de la pièce. Les autres meubles sont alignés contre le mur du fond ou au bas-bout. Treize des trente plans issus de la Loire-Atlantique comportent la disposition des meubles. Sur onze d'entre-eux, la cheminée est encadrée de deux lits, et contient de petits bancs, à moins, lorsque les lits sont des lits-clos, que le coffre ne serve de siège de cheminée. Les tables sont toujours situées au centre de la pièce. Deux plans, ceux de Saillé et de Queniquen, ne contiennent pas de table, tandis qu'à La Haie-Fouassière, dans une maison de deux pièces, l'intérieur, reflétant sans doute une influence méridionale, est totalement

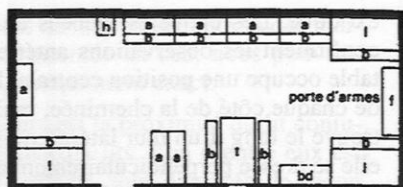


exotique. Les enquêtes menées en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique confirment les observations antérieures selon lesquelles, en Bretagne, la table occupe une position centrale. Dans les Côtes-du-Nord, les lits restent de chaque côté de la cheminée, mais sur vingt-et-un exemples, la table se trouve le long d'un mur latéral, près de la fenêtre. Dans certaines maisons elle se dresse perpendiculairement au mur, dans d'autres, elle lui est parallèle. Dans une seule maison, à Loc-Envel, il n'existe aucune table. Le Morbihan nous a fourni vingt-six plans, dont deux contiennent une cheminée ouverte, dont nous parlerons plus loin. Trois plans ne comportent pas de mobilier, et dix montrent la table près de la fenêtre. Au moins un lit jouxte la cheminée. Dans trois exemples, deux à Pluherlin et un à Saint-Gravé, tous deux situés près de Rochefort-en-Terre, dans le Morbihan oriental, la table se dresse au centre de la pièce. Dans sept cas, il existe une seconde pièce, la «salle», ou «chambre», et une adaptation de la pièce principale. Cette dernière semble avoir perdu en partie ses fonctions au bénéfice de la seconde pièce. Ceci apparaît clairement dans une maison de Moustoir-Rumengol, où tous les lits se trouvent dans la seconde pièce, la table seule occupant la première.

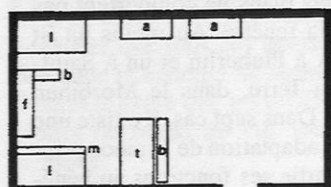
Ainsi, la position de la table reflète une division culturelle entre la Bretagne occidentale et la Bretagne orientale. Les exemples cités ci-dessus et se rapportant au Morbihan oriental se réfèrent à la Haute-Bretagne. Les limites, qui restent incertaines, attendent pour être tracées avec précision d'autres recherches sur le terrain. Il semble toutefois qu'elle correspondent étroitement à la division linguistique. Sur vingt-quatre plans relevés dans le Finistère, six ne mentionnent aucun détail de l'intérieur, tandis que trois, se rapportant au Léon, montrent le «cache-table», qui contient non seulement la table – deux d'entre-elles rondes et attachées à des bancs courbes – mais aussi le lit-clos. Une habitation de 1911, à Beuzec, à deux façades, de double largeur, montre une disposition relativement «dégradée». La grande salle, qui ne contient plus de lit, est devenue une cuisine, mais deux des autres pièces contiennent des lits et d'autres meubles, dont des tables. Seule «la pièce», de toute évidence salle de réception principale, ne contient pas de lit. Cette maison contient également quatre chambres à coucher au premier étage. Dans ce cas, la spécialisation des pièces est devenue telle que l'on ne dort plus dans la cuisine ni dans la salle principale, et que des chambres réservées à cet effet existent au niveau supérieur ; cet exemple rare témoigne d'une évolution. Sur les plans restants, cinq montrent des habitations d'une pièce avec les lits près de la cheminée et les tables près de la fenêtre. L'une d'entre elles contient sept lits-clos, dont quatre sont alignés d'un côté de la salle et un autre se dresse à l'extrémité inférieure au-delà du «couloir» d'entrée. Neuf plans contiennent une seconde cellule, chaque fois imparfaitement développée. Réservée à la réception de visiteurs, elle sert aussi à d'autres fonctions. Le plus souvent, il y a au moins un lit. Celui de Pont-Croix contient une



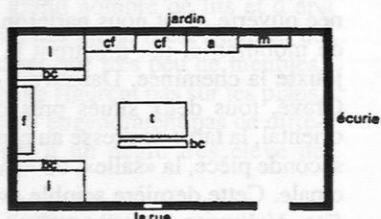
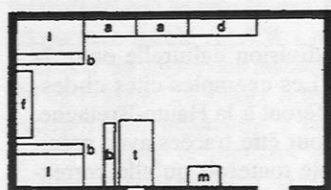
La Ville Danet, 22 Saint-Veran 16.7.1834



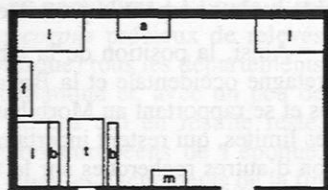
Kerhenry, 22 Pommerit-le-Vicomte 2.10.1835



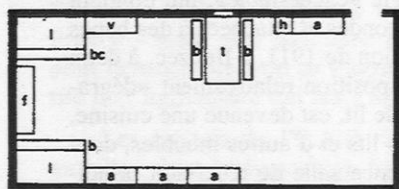
Kergauve, 22 Saint-Veran 24.4.1834

Métairie de la Bironnerie.  
44 Sainte-Reine 20.4.1794

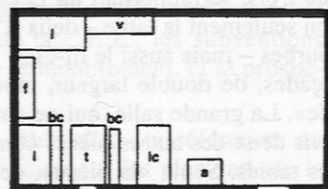
22 Pommerit-le-Vicomte 8.2.1837



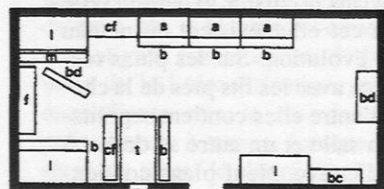
Kerc'héré, 29 Ouessant 4.12.1818



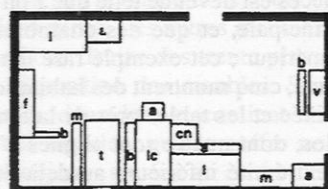
Keruzec, 22 Pommerit-le-Vicomte, 27.1.1838



Trévenannou, 29 Plougasnou 12.3.1801

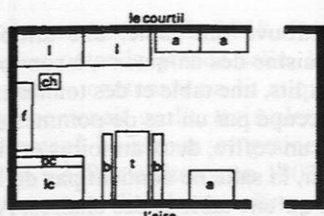


Kerberthou, 22 Pommerit-le-Vicomte, 30.1.1838

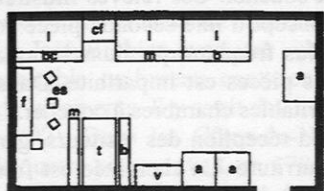


Poulmordu, 29 Plougasnou 28.7.1801

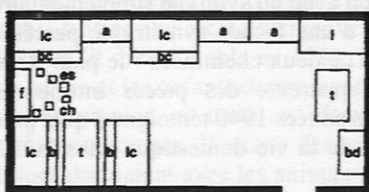
Figure 4a - Les intérieurs d'après les inventaires après décès



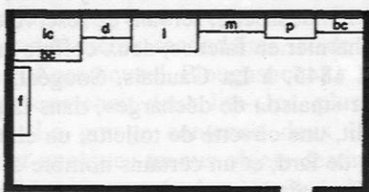
Kerdalidec-Croasoz, 29 Plougasnou 12.4.1800



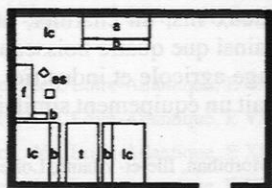
Kervoasret, 29 Plougasnou 9.8.1800



Kerverrot, 29 Plougasnou 12.5.1852



Petit Trégastel, 29 Plougasnou 17.10.1849



Menemarzin, 29 Moëlan c.1794

S	Salle
E	Étable
R	'Salle' réservée
c	Couloir
e	Escalier
a	Armoire
al	Armoire à lait
b	Banc
bc	Banc coffre
bd	Banc trustel/drustilh
cf	Coffre
ch	Chaise
cm	Commode
cn	Charmier
cu	Cuisine
d	Buffet-dressoir
es	Escabeau
et	Étagère
f	Âtre
h	Horloge
l	Lit
lc	Lit-clos
m	Huche/maie
p	Pétrin
t	Table
tp	Table/pétrin
v	Vaisselle

Figure 4b - Les intérieurs d'après les inventaires après décès

fausse cheminée. À Cléden, on trouve une table, une armoire et des chaises ; une porte menant à la «cuisine des animaux», à son tour reliée à l'étable. À Pouldreuzic, outre deux lits, une table et des tonneaux de cidre, presque un quart de la pièce est occupé par un tas de pommes de terre. À Combrit, la «salle» contient un lit, un coffre, deux armoires et une horloge à long coffrage de bois. À Plomeur, la salle ne contient pas de lit, mais la «belle pièce» en abrite deux, ainsi qu'une table et des chaises. À Lanvéoc, les lits et l'armoire occupent la seconde cellule tandis qu'à Saint-Nic, elle a été divisée en deux chambres à coucher. Ces relevés illustrent admirablement le fait que bien que le concept d'une seconde pièce soit présent dans le Finistère, probablement plus fréquent que dans les quatre autres départements, la spécialisation des pièces est imparfaite. Dans quelques cas seulement elle a abouti à de véritables chambres à coucher. La seconde pièce, essentiellement destinée à la réception des visiteurs, garde cependant sa fonction de réserve de nourriture. La cheminée est fréquemment utilisée pour la préparation de la nourriture des animaux. Dans un sens, il s'agit d'un débordement de la «salle» lorsqu'elle est devenue trop petite. Cette structure donne une maison avec un symbole supplémentaire de statut architectural, sous la forme d'une façade symétrique percée de deux fenêtres, d'une porte centrale et de deux cheminées : le plan Renaissance classique, sans spécialisation apparente des pièces intérieures. Cette absence de spécialisation vers les années 1940 témoigne à quel point la tradition qui maintenait la totalité de la vie domestique dans la salle commune fut durable (86).

Les inventaires fournissent d'autres témoignages de cette spécialisation incomplète. En 1806, à La Gaullairie en Pocé, il y avait, dans la seconde cellule, pièce de fonction industrielle, servant de réserve de nourriture (87), un lit, un rouet, un charnier en faïence, deux coffres en chêne, un tonneau et une balance. En 1845, à La Gaudais, Sougéal, outre la grande salle, on utilisait aussi la «maison de décharge», dans laquelle se trouvait une petite armoire, un lit, une cuvette de toilette, un charnier de pierre contenant vingt-quatre kg de lard, et un certain nombre d'outils et d'ustensiles incluant ceux nécessaires au traitement du lin et du chanvre (88). La Maindonnière et la Métairie de la Maindonnière, à Saint-Hilaire-du-Bois, étaient, en 1818, des maisons à deux cellules. Dans la première, la seconde cellule contenait deux lits, un charnier, une scie, une pioche, des bêches, du bois et du fer ainsi que quatre boisseaux de graines de lin et nombre d'autres objets à usage agricole et industriel. La seconde cellule de la deuxième maison contenait un équipement similaire mais plus

(86) E.A.R., Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique.

(87) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 1 162/Étude Piton, Vitré.

(88) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E. Étude Hanout-Levindré, Pleine-Fougères, Notaire Yvon/80.

important, et un lit (89). En 1818, Gervaux, Clisson était une maison de trois pièces ; outre la grande salle, le rez-de-chaussée comportait «une petite chambre» contenant un lit et quelques objets. La chambre du premier étage contenait un lit, trois planches de chêne, deux chaudrons de cuivre, dix-neuf boisseaux et graines de sarrasin, divers outils et un cochon (90) ! À Pontchâteau, en 1803, il existait une chambre au niveau supérieur avec un lit, deux coffres et une petite table, «le tout mauvais» (91). En 1825, à Herbignac, Jean Brebien avait une maison de six pièces. Ni le salon ni la salle ne contenaient de lits, mais la cuisine et la boulangerie en contenaient un chacune, probablement destiné aux domestiques ; feu Jean Brebien avait une «chambre à coucher» avec un lit à baldaquin, une table, un bureau, cent trente livres, un parapluie et une grande quantité de vêtements. Il y avait des lits dans deux autres pièces et un dans le grenier (92). Dans les Côtes-du-Nord, la Monforière, Plénée-Jugon, maison de quatre pièces, avait, en 1781, des lits dans chaque pièce. Il y en avait deux dans la grande salle, un dans «la salle», deux dans une pièce de l'étage supérieur, et un dans une seconde pièce au même étage. Dans l'étable, outre le cheval, se trouvait «un vieux lit où couche le domestique» (93). À Pors an Licon, Plougonver, maison d'une seule cellule, il y avait aussi un lit dans l'étable en 1788. Nous savons déjà que les domestiques de ferme et les enfants dormaient fréquemment dans la seconde cellule, dans le grenier, ou dans un bâtiment annexe lorsque les familles étaient très nombreuses. Il existe des témoignages oraux du fait que les domestiques dormaient avec les animaux, mais la plupart d'entre eux dormaient vraisemblablement dans la paille. Nous avons des preuves concrètes du fait qu'il existait des lits dans les étables.

Le Finistère fournit également des témoignages de la présence de lits dans des pièces secondaires, et de la spécialisation incomplète des pièces. À Keramouzel, Plougasnou, en 1800, la seconde pièce du rez-de-chaussée contenait deux lits-clos, plusieurs coffres et armoires, et un charnier. La grange contenait deux lits, de nombreuses armoires et coffres et quelques menus objets destinés au traitement du lin (94). En 1801 à Trévenannou, également située à Plougasnou, il y avait un lit dans la chambre au-dessus de la grande salle, ainsi que plusieurs armoires, des coffres et un boisseau de pois, les restes d'un rouet, un tablier de cuir, du chanvre, du lin «en bâton» et deux anneaux de fer pour roue de cha-

---

(89) Arch. dép. Loire-Atlantique, E V/27.

(90) Arch. dép. Loire-Atlantique, E V/27.

(91) Arch. dép. Loire-Atlantique, E XI/11.

(92) Arch. dép. Loire-Atlantique, E XI/56.

(93) Arch. dép. Côtes-d'Armor, 3 E, Sabot/Guerin, Plénée-Jugon.

(94) Arch. dép. Finistère, 4 E 110/122.

riot (95). Dans la boulangerie, à Kerahven, Châteaulin, en 1845, il y avait, outre l'équipement habituel, «un lit-clos avec accoutrements», une «armoie à lait» et un pétrin de granit (96). En 1845, à Kerenpellem, Moëlan, la chambre ne contenait que des pommes de terre (97). À Longuenoi, Erbrée, en 1810, l'étable contenait deux vaches, une génisse, deux veaux, plusieurs outils et «une couchette banc garnie d'une ballière (un traversin de balle), deux draps et une mauvaise couverture de Berne» (98). À Kerferverliat, Plésidy, en 1790, il y avait un lit «dans l'aire», dans le contexte, probablement dans un bâtiment extérieur avec les véhicules de ferme (99). Nous avons déjà constaté cette coutume selon laquelle les domestiques dormaient dans les bâtiments de ferme et les greniers : c'est dans quelque coin de ce grenier, dans les celliers ou les étables, que se trouvent les grabats où couchent les jeunes garçons et le plus ordinairement les domestiques, souvent ensemble (100). Des travaux récents sur le terrain confirment également l'existence ininterrompue de lits dans les endroits les plus étranges, certains étant, de toute évidence, encore utilisés.

Nous constatons donc nettement la multi-fonction de la grande salle, l'utilisation de toute autre pièce pour dormir, le fait que l'on dormait avec les animaux et la spécialisation incomplète des pièces secondaires. La spécialisation imparfaite indique que l'utilisation de ces pièces supplémentaires se trouve à un stade d'évolution transitoire ; ce qui sous-entend bien sûr que les habitants restaient fidèles à l'habitude de vivre dans une seule pièce. Les données fournies par l'E.A.R. montre que ce mode de vie se prolongea jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les travaux en cours ont montré la persistance de cette tradition, bien que la prospérité croissante des vingt dernières années ait entraîné une disparition graduelle de ce système. Dans les fermes nouvellement construites, les gens âgés continuent souvent à dormir dans la cuisine.

Examinons pour finir le changement de disposition des meubles en fonction de la disparition de la cheminée du centre de la pièce. Nous n'avons aucune donnée sur le mobilier paysan du Moyen Age. L'intérieur des maisons de bûcherons nous donne peut-être une idée de ce qu'il était. Trois documents précieux montrent l'intérieur de salles communes à charpente apparente, à Plumelin, qui ont survécu depuis 1945 (101). Dans une

(95) Arch. dép. Finistère, 4 E 110/123.

(96) Arch. dép. Finistère, 4 E 37/167.

(97) Arch. dép. Finistère, 4 E 194/161.

(98) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E.I. 187, Étude Piton, Vitry.

(99) Arch. dép. Côtes-d'Armor, 3 E, Étude Bouché, Saint-Nicholas-du-Pélem.

(100) BACHELOT DE LA PYLAIE, 1850, 176; Ogès, 1949, 28.

(101) E.A.R., Morbihan. Ces plans sont illustrés dans Meirion-Jones, 1978-1979.

grande salle, à Kerspec, le foyer est situé au centre de la pièce, entouré de chaque côté par un petit banc de bois. Deux lits-clos se dressent contre le pignon supérieur et un troisième est situé entre eux et la porte, contre le mur latéral, face au feu. Les autres meubles sont constitués de trois coffres, dont l'un est posé près de ce qui est probablement le lit conjugal. La deuxième maison est une maison ouverte en longueur, à Talforest. Le foyer est quelque peu décentré et situé sur le côté étable de la ferme centrale. Les lits sont disposés relativement de la même façon qu'à Kerspec ; il y a trois armoires et deux tables, dont l'une adopte la position «classique», perpendiculaire à la fenêtre. Il y a aussi une horloge. Dans le troisième exemple, également à Talforest, le foyer est situé du côté du pignon et les lits-clos se dressent de chaque côté, tables et bancs se dressant près de la fenêtre. Un côté du foyer s'orne d'un banc et de l'autre côté, le coffre du lit-clos sert de banc. Un pot à trépied se dresse sur le foyer relevé. La table a trouvé sa position traditionnelle, devant la fenêtre et à angle droit du mur latéral, accompagnée d'une armoire qui masque l'entrée. La division fonctionnelle de cette maison en longueur est induite par le mobilier. Deux vaches sont attachées au mur à l'extrémité inférieure, et un veau se trouve dans l'espace situé derrière la pendule.

Cet enchaînement fournit une indication de ce qui se produit peut-être après la migration du foyer. Les lits étaient sans doute habituellement placés contre le pignon, lorsque le foyer était ouvert ; ils se «déplacent» ensuite pour laisser la place à la cheminée lorsqu'elle fut transportée au pignon supérieur. Il existait peut-être aussi d'autres dispositions. On ignore la date à laquelle la disposition «moderne» vit le jour, mais son uniformité à travers toute la Bretagne est quasi tyrannique, sa variation essentielle résidant dans la position de la table en Haute et Basse-Bretagne. Elle ne fut probablement pas antérieure à l'apparition de la cheminée chez le paysan aisé ; cependant, le témoignage de voyageurs, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, atteste son existence à cette date. Il semble donc vraisemblable qu'elle ait été largement répandue au XVII<sup>e</sup> siècle.

### III - Hygiène

Les conceptions de l'hygiène, les critères de propreté et la provision d'équipement sanitaire sont d'une importance fondamentale pour la totale compréhension de la maison et de son organisation. Cambry avait une piètre opinion de ce qu'il vit : «Imaginez [...] la malpropreté, l'odeur, l'humidité, la boue [...] l'eau de fumier qui souvent en défend l'entrée, qui presque toujours y pénètre : ajoutez-y [...] la malpropreté d'individus qui ne se baignent, qui ne se lavent jamais [...] et vous aurez l'idée d'un pay-

san breton» (102). Le point de vue de Stothard, cité plus haut, était identique. Bachelot de la Pylaie remarqua que, dans le Finistère «les pots de nuit sont comme inconnus. S'il survient un besoin nocturne quelconque, en quelque temps que ce soit, il faut se lever et aller à la cour, contre les fumiers ou le long des murailles, les hommes ainsi que les femmes. Alors, pour peu que l'on eût chaud, se trouvant en transpiration, une pleurésie en devient la conséquence inévitable» (103). Dans le Finistère, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les pots de chambre étaient pratiquement inconnus, et les toilettes inexistantes. Les recherches sur le terrain montrent que les cabinets sont apparus, dès le Moyen Age, au premier étage de demeures médiévales de la classe des manoirs. Dans les couches les plus basses de la société, ils restèrent quasiment inexistantes jusqu'à une période récente. Les dessins de l'E.A.R. ne mentionnent qu'une seule fois des toilettes, dans toute la Bretagne des années 1940 ; il s'agit de latrines en terre, situées à Carnac, en ajout à la maison. Les rapports des enquêteurs, qui accompagnent les dessins, sont particulièrement utiles. Pour les Côtes-du-Nord, les commentaires sont rares, mais ils mentionnent toutefois à six reprises l'absence de toilettes. À Saint-Gilles-Vieux-Marché, «les besoins naturels se font en plein air ou dans l'étable quand il fait froid» (104). Dans treize fermes de Loire-Atlantique, il n'est pas fait mention de toilettes et à La Haie-Fouassière, il n'y a «pas d'installation spéciale. Le coin situé entre le mur de clôture et l'extrémité du petit hangar à bois semble réservé à cet usage» (105). Parfois, à l'arrière de la maison, une structure de bois indépendante servait de toilettes, comme au Palais, dans le Morbihan, où «une sorte de guérite en planches meublée d'une planche à trou – sous laquelle se trouve un trou, sert de lieu d'aisance». «Lieux d'aisance inexistantes», telle est la mention deux fois précisée dans le Morbihan (106). Dans le Finistère, les toilettes étaient rares. À Plomeur, c'étaient «les champs pour les hommes, les écuries pour les femmes», et à Lanvéoc, Combrit, Pouldreuzic et Cleden, il n'y avait «rien [d']organisé». De même, à Saint-Nic, il n'y avait «rien [d']organisé» : «l'écurie ou les champs». À Pont-Croix, il y avait une «vague caisse entre une petite cabane de planches dans le jardin. Mais c'est un net progrès sur bien des maisons du pays où il n'y a que les champs et l'étable». Dans une autre maison de Pont-Croix, se trouvait «un abri de perches et tôles derrière l'étable : un trou en terre». À Beuzic, c'était simplement «pour les femmes l'étable, pour les hommes les champs». Il n'existe pas de rapport pour l'Ille-et-Vilaine, et les com-

(102) CAMBRY, 1799, 34.

(103) BACHELOT DE LA PYLAIE, 1850, 173.

(104) E.A.R., Côtes-du-Nord.

(105) E.A.R., Loire-Atlantique.

(106) E.A.R., Morbihan.



mentaires pour la Loire-Atlantique sont entièrement négatifs (107). L'enquête de 1939 fournit des témoignages qui confirment les précédents. Dans les Côtes-du-Nord, les toilettes, lorsqu'elles existaient, étaient très rudimentaires : «elles consistent généralement en un petit appentis en bois placé sur une fosse creusée à même le sol : la fosse étant pleine on la recouvre et on change l'appentis de place». Dans le Finistère, «il y a beaucoup de feuillées. Quand les latrines existent, elles sont écartées de la maison, installées sommairement avec tinettes au fond du jardin ou sur la fumière». En Loire-Atlantique, «les latrines n'existent pas dans toutes les exploitations et là où elles existent, elles sont généralement séparées de la maison, situées assez loin dans une cour ou un jardin et très mal entretenues». Dans le Morbihan, les toilettes existaient parfois, mais sous la forme de «vagues feuillées dissimulées dans un enclos voisin de la maison» (108).

Dupuy, qui écrit en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, déclare qu'à Landerneau, où les habitants «jettent bravement «leurs ordures et vilénies» par les fenêtres ou bien vont les déposer «le long des murailles du cimetière de Saint-Houardon et du jardin de M. le Recteur [...] ce qui cause une infection très grande»», les latrines étaient complètement inconnues. Dans la campagne, la situation était pire que dans les villes (109). À Porzay, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la «table de nuit» était inconnue et les pots de chambre ne figuraient que rarement dans les inventaires (110). L'examen récent des inventaires n'a fait apparaître qu'une seule référence à un pot de chambre et à une «table de nuit», dans la maison d'un riche marchand de Ouessant (111). Les recherches sur le terrain n'ont fourni aucune donnée à l'exception de la garde-robe médiévale, du cabinet de terre indépendant ou d'équipements très récents. Au début des années 1970 – lorsque nous faisons nos recherches sur l'architecture vernaculaire sur le terrain – il est probable que la majorité des maisons bretonnes traditionnelles étaient sans toilettes.

Le concept de propreté, sans doute quasi-inexistant jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, fut long à se répandre. Roger, que l'on sait être un observateur partial, remarqua qu'après la première guerre mondiale, les habitants du Finistère attachaient peu d'importance à «leur toilette» ; ils dormaient en outre dans la même pièce, favorisant ainsi la propagation des maladies (112). Au sein des

---

(107) E.A.R., Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique.

(108) Ministère de la Santé Publique [...], 1939.

(109) DUPUY, s.d., 7, 10.

(110) COLIN, 1943, 80.

(111) Arch. dép. Finistère, 4 E 141/12.

(112) ROGER, 1919, 24.

conditions de vie encombrées, les pauvres affamés et mal vêtus représentaient un problème constant. Les maladies, les épidémies se répandaient rapidement, ce qu'aggravait la coutume de «la veillée des morts» (113). La garde du corps «pour tenir compagnie pendant toute une nuit, dans les logements très petits et dépourvus d'air, à un cadavre gangrené et déjà prodigieusement enflé» (114) était un risque pour la santé, mais la pratique des visites pour embrasser le mort, qui se poursuivit jusque dans les années 1920 dans le Finistère, aggravait les choses (115).

De nombreux facteurs contribuaient aux maladies, entre autres les puits infectés, trop proches des tas de fumiers, et la cohabitation induite par les maisons en longueur, où les hommes et les bêtes étaient peu ou pas séparés. Les Comités d'hygiène faisaient régulièrement référence au surpeuplement, à la crasse, à la misère, à la maladie (116). À Saint-André-des-Eaux en 1777, il existait des familles si pauvres que certains de leurs membres devaient rester nus à la maison, couverts de paille pour permettre aux autres de se rendre à l'église entièrement vêtus. Leur maison n'était constituée que d'une pièce, «véritable taudis humide, boueux, sans air, où toute la famille grouille et croupit dans la malpropreté et dans la fange. Dès que survient la dysenterie, ce qui arrive presque tous les ans, «les enfants continuellement pressés de dévoiements, infectent la maison des excréments liquides et muqueux qui en sont le produit». Le manque de vêtements et de linge était considéré comme la cause principale de maladie ; souvent, seuls de vieux vêtements étaient disponibles, et les enfants, «couchés sans chemise, sans linceul, sans couette et sans paillasse ; point d'autre couverture qu'un tas de vermine qui les dévore et menace ceux qui veulent les approcher». À la mort d'un membre de la famille, son lit était immédiatement attribué à un autre membre, sans aucun effort pour le laver ou le nettoyer. Les ustensiles de cuisine ou de vaisselle n'étaient pas lavés ; les paysans «ont la mauvaise habitude de se servir, pour boire et manger, des mêmes vaisseaux, qui sont ordinairement en bois, sans les avoir lavés, et même de boire et de manger les restes des aliments que les malades ont souvent maniés pendant longtemps [...]» (117). Les vêtements n'étaient lavés que très rarement, ce qui explique pourquoi très souvent les gens pauvres avaient un grand nombre de chemises, deux ou trois douzaines dans certains cas, selon les inventaires. Dans le pays bigouden, jusque dans les années 1920, on ne faisait la lessive que deux fois par an, au printemps et en automne ; le linge sale restait en tas pendant six

(113) GOUBERT, 1974, 191-194.

(114) DUPUY, s.d., 15.

(115) HÉLIAS, 1975, 159.

(116) Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 20 Me 1-3; Arch. dép. Côtes-d'Armor, 5 M 2.

(117) DUPUY, s.d., 26, 27, 29.

mois (118). La toilette du corps resta inhabituelle presque jusqu'au milieu du *xx*<sup>e</sup> siècle. Il n'existe aucune trace, dans les inventaires, dans les dossiers de l'E.A.R., ni dans les résultats de travaux sur le terrain, d'un endroit réservé à la toilette dans la maison. La bassine portable commença à être utilisée au *xix*<sup>e</sup> siècle, comme dans les Côtes-du-Nord où les gens qui se lavaient, représentant une minorité, faisaient leurs ablutions dans une petite cuvette à la «table de toilette». Ailleurs, dans la majorité des cas probablement, les habitants se lavaient au puits, dans un seau, une fois par semaine. L'étable, l'écurie ou un cabinet extérieur servaient de latrines.

#### IV - Conclusions

L'intérieur de la maison bretonne se caractérise par une uniformité et un conservatisme remarquables. Les principes de construction du foyer sont partout les mêmes. Les matériaux, pierre ou bois, varient selon la disponibilité, ou selon la richesse du constructeur, mais les principes de construction sont semblables : corbeaux de bois ou de pierre portant un linteau de bois ou de pierre, le tout supportant le tuyau de cheminée. Le nombre et la position des niches murales varie peu. Le pignon est en général compensé de 0,20 à 0,30 mètres pour recevoir la pierre de cheminée, elle-même presque toujours relevée au-dessus du niveau du sol de 0,10 à 0,40 mètres environ. Cette cheminée de pignon est pratiquement universelle, dans la mesure où peu de cheminées latérales ont été rencontrées au cours des recherches sur le terrain. La grande salle ouverte avec son foyer central semblent avoir commencé à passer de mode chez les paysans moyens dès le *xvii*<sup>e</sup> siècle. Sa disparition fut cependant graduelle car les dernières traces de cette disposition étaient encore visibles dans les années 1940. C'est le contraire, par exemple, en Angleterre où la grande salle commune a continué de fonctionner dans les châteaux et les manoirs pendant la Renaissance, même si, petit à petit, le foyer central avec son trou dans la toiture pour l'évacuation de la fumée, a été remplacé dès le *xvi*<sup>e</sup> siècle par une cheminée confectionnée soit dans le mur latéral, ou au pignon.

En Bretagne, des traditions anciennes gouvernent l'entretien et l'utilisation du foyer. Le feu brûlant continuellement constituait un symbole de la continuité de la vie dans la maison ; il produisait la chaleur et l'énergie nécessaire à la cuisine. La nourriture était relativement simple et réduite à quelques plats, le régime alimentaire étant habituellement constitué de céréales pour la plus grande partie de la population qui ne mangeait de viande qu'une fois ou deux par semaine. Les intérieurs témoignaient d'une grande individualité, qui les distinguait de ceux de la Normandie et de

---

(118) HÉLIAS, 1975, 14.

l'Anjou. Les comptes rendus de voyageurs, ou d'autres personnes montrent une remarquable unité dans toute la Bretagne au cours de XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. La position différente des tables distingue la Bretagne occidentale de la Bretagne orientale ; le Léon, la Cornouaille et Ouessant attestent de variations régionales. Les styles régionaux de mobilier existent aussi, différant souvent peu l'un de l'autre, à l'exception de ceux d'Ouessant et de Guérande.

Les témoignages des voyageurs, les gravures et les dessins, les descriptions populaires ou savantes montrent tous que dans leur vaste majorité, les paysans bretons, au moins jusqu'à la première guerre mondiale, vivaient entièrement dans des habitations d'une seule pièce. Cela nous est confirmé par les inventaires qui attestent de possessions matérielles peu importantes, et montrent que même lorsque d'autres pièces étaient disponibles, elles n'avaient aucune spécialisation nette. Bien que les travaux sur le terrain aient démontré que les maisons à plusieurs pièces ont existé depuis le Moyen Age, elles étaient réservées à une petite partie de la population. Ce n'est probablement qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du XIX<sup>e</sup> que les paysans les plus aisés commencèrent à utiliser une seconde cellule ; le fait de n'attribuer aucune spécialisation particulière à cette pièce supplémentaire, jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, indique clairement une insistance à vivre dans une seule pièce. Les inventaires montrent également une amélioration des biens matériels au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que des variations régionales.

Selon certains auteurs, Gautier et Le Lannou en particulier, la maison traditionnelle « typique » est une habitation de deux pièces (119). Ils ignorent en grande partie les habitations des pauvres, qui constituaient la plus grande partie de la population, mais également l'énorme quantité d'informations qui montrent, sans le moindre doute, la force de la coutume selon laquelle on vivait dans une seule pièce. Toutefois, un certain degré de spécialisation, sans plus, est apparu vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les inventaires montrent également que le bétail et les outils agricoles constituaient souvent une partie des biens plus grande que les meubles et objets ménagers. Les riches fermiers vivaient à peu de choses près comme les plus pauvres ; ainsi que l'a souligné Bachelot de la Pylaie, leur plus grande richesse résidait dans la qualité de la nourriture qui ornait leur table, dans la taille de leur tas de fumier, plutôt que dans des variations notables dans l'organisation de leurs maisons – bien que nous ayons pu nous attendre à ce que leur mobilier soit plus cosu, et leurs lits plus confortables. Ils n'avaient donc aucun besoin d'une maison plus grande ou de davantage de pièces. Le mode de vie des plus misérables, qui étaient en très grand nombre au XIX<sup>e</sup> siècle, défie presque l'imagination ; nous n'avons aucune

(119) GAUTIER, 1947; LE LANNOU, I, 1950.

raison de croire que le tableau tracé n'est pas exact. La faim, la crasse, la misère, le froid et les maladies étaient leur lot. L'absence d'habitudes hygiéniques touchait tous les degrés de l'échelle sociale. Aucune maison ne comporte de trace d'endroit où faire sa toilette, ou de latrines, à l'exception d'une garde-robe, ou latrine. Nous devons étudier les bâtiments domestiques les plus simples à la lumière de ces faits. La grande majorité d'entre eux étaient des habitations d'une seule pièce, où la vie était confinée à la salle commune ; toute interprétation des données rassemblées sur le terrain doit tenir compte de ces éléments.

Si ce tableau de la vie du prolétariat rural nous paraît aussi triste, il faut au moins essayer de l'expliquer. C'est insuffisant de dire que c'est un phénomène uniquement du XIX<sup>e</sup> siècle, car il est déjà bien évident au siècle précédent. Inutile aussi de citer les descriptions plus heureuses de Noël du Fail qui décrit la vie seigneuriale au XVI<sup>e</sup> siècle, et non pas la vie paysanne. Depuis peu, il y a une tendance à porter plainte contre les «interprétations misérabilistes» de la Bretagne, sans donner de preuve, ou à citer l'époque de prospérité basée sur la culture du lin à partir du Moyen Âge (ou même de citer «la maison de ma grand'mère», c'est à dire le milieu du XX<sup>e</sup> siècle !). Mais l'époque qui nous concerne, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, reposait sur la direction et les qualités de gestion de la noblesse ; c'était le manoir qui était au centre de l'organisation de cette prospérité (120). Toute l'évidence de la maison et son mobilier nous suggère que l'évolution de la maison paysanne (la résidence seigneuriale – manoir et château – c'est autre chose) depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle a été bien lente ; il a fallu le mouvement d'hygiène et l'intervention des compagnies d'assurances pour voir l'insertion des cloisons dans les intérieurs de la maison pour faire une séparation fonctionnelle entre les bêtes et la famille, et la substitution de la tuile ou de l'ardoise au chaume. Inutile aussi de citer les *artefacts* – les objets domestiques – conservés dans les musées : ce ne sont que les meilleurs exemples conservés à nos jours. Une exposition récente – et passionnante – est loin de représenter la vérité de la nourriture et la cuisine du paysan que nous avons examiné ci-dessus (121). Ce commentaire n'est pas pour critiquer les muséologues qui ne présentent que les meilleurs exemples des objets conservés dans leurs musées, même d'une façon assez romantique ! Les *artefacts* de la majorité des paysans ne sont pas arrivés jusqu'à nous ; la plupart des écuellés de bois et de la poterie paysanne ont disparu.

Dans son ensemble, la maison paysanne bretonne, et son mobilier, reflète la civilisation des pays atlantiques. Un pareil manque de prospérité – et d'évolution – se retrouve, par exemple, dans les îles Britanniques, au

(120) SALMON-LEGAGNEUR, 1992.

(121) BUHEZ, 1994.

Pays de Galles, en Écosse et, surtout, en Irlande. Cela ne veut pas dire que la croissance de la population depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ne soit pas une raison importante de la pauvreté de la Bretagne. Évidemment, c'est une considération de grande portée, de même qu'un climat parfois difficile et des terres acides et froides. Les moyens de transport et la présence, ou absence, des marchés actifs sont aussi importants. La pratique du partage entre tous les héritiers – au lieu du droit d'aînesse – est certainement un élément prépondérant, qui avait comme résultat une fragmentation, parfois extrême, du parcellaire, exagérée par la croissance de la population. Cet élément est compliqué dans certaines régions par l'existence du domaine congéable. Mais il y a un autre élément, jusqu'ici insuffisamment considéré, ce sont les conséquences de la Révolution française. Il est vrai qu'il y a des familles nobles qui ont tourné le dos à la terre déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle – les propriétaires absents –, mais parmi les conséquences de la Révolution il faut signaler que beaucoup de «compétence de direction et de gestion» ont manqué à la campagne au XIX<sup>e</sup> siècle ; trop de familles nobles qui avaient survécu à la Révolution se sont contentés de profiter de leurs rentes sans intervenir activement dans l'exploitation de leurs terres. Il n'y a pas eu une gestion forte pour reformer la structure agraire au XIX<sup>e</sup> siècle et débarrasser l'agriculture d'un surplus de main d'œuvre, ni une croissance de l'industrie pour absorber une population déplacée. Le remplacement des anciens propriétaires actifs par des paysans, à la suite de la vente de biens nationaux, n'a pas été non plus un facteur favorable. Trop de cultivateurs – les plus aisés comme les plus pauvres – cultivaient sans suivre l'évolution nécessaire pour améliorer leurs exploitations. Le cultivateur avait confiance en ses techniques et le conservatisme paysan régnait, protégé des développements commerciaux d'outre-mer par une politique de protectionnisme – un protectionnisme fondamentalement enraciné dans les peuples continentaux. La révolution agricole du XIX<sup>e</sup> siècle fut trop faible pour avoir comme résultat une agriculture compétente qui n'arrive que tardivement – et difficilement – dans la dernière moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Gwyn MEIRION-JONES

### RÉSUMÉ

La deuxième partie de cet article consacré au «foyer en Bretagne» concerne l'intérieur de la maison et son mobilier. Les particularités des meubles bretons sont étudiées. Comme sources, nous utilisons les descriptions des récits de voyage, les gravures et les dessins, des descriptions populaires et scientifiques, ainsi que nos propres observations sur le terrain. Les inventaires après décès nous fournissent des données importantes sur la valeur des héritages, ainsi que sur les objets ; à partir des descriptions des notaires on peut parfois reconstituer même la disposition du

meuble à l'intérieur de la maison. D'autres sources sont apportées par les rapports des comités d'hygiène du XIX<sup>e</sup> siècle et les rapports des enquêtes officielles.

L'intérieur de la maison bretonne se caractérise par une uniformité et un conservatisme remarquables. Nous essayons de proposer quelques éléments qui ont contribué à l'évolution – ou plutôt au manque d'évolution – de l'habitat breton. Plusieurs éléments sont identifiés et proposés comme significatifs : la maison paysanne bretonne et son mobilier reflète la civilisation des pays atlantiques ; la croissance de la population depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle ; un climat parfois difficile et des terres acides et froides ; les moyens de transport et la présence des marchés actifs ; la coutume du partage entre tous les héritiers, au lieu du droit d'aînesse ; l'existence du domaine congéable dans certaines régions ; et les conséquences de la Révolution française ; les propriétaires absents et l'absence d'une «compétence de direction» active sur le terrain. Une politique destinée à protéger le cultivateur paysan conforte ce conservatisme. La révolution agricole du XIX<sup>e</sup> siècle fut trop faible pour avoir comme résultat une agriculture compétente qui n'arrivera que tardivement.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ARDOUIN-DUMAZET 1903 – Ardouin-Dumazet, *Les îles de l'Atlantique, d'Hoëdic à Ouessant*, 2<sup>e</sup> ed., Paris et Nancy (1903).
- BACHELOT DE LA PYLAIE 1850 – Bachelot de la Pylaie, J.-M., *Études archéologiques et géographiques*, Bruxelles (1850). Réimpression, Quimper (1970).
- BERNARD 1950a – Bernard, D., «Cléden-Cap-Sizun», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 76 (1950), 58-181.
- BERNARD 1950b – Bernard, D., «Quelques observations sur la forme des champs auprès de la Pointe du Raz», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 4 (1950), 372-373.
- BERNARD 1951 – Bernard, D., «Cléden-Cap-Sizun», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 77 (1951), 35-108.
- BERNARD 1952 – Bernard, D., «Cléden-Cap-Sizun», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 78 (1952), 13-139.
- BLACKBURN 1880 – Blackburn, H., *Breton folk*, London (1880).
- BOHÉAS 1883 – Bohéas, P., *Topographie médicale de l'île d'Ouessant (Finistère)*, thèse de médecine, Paris (1883).
- BOUËT et PERRIN 1844 – Bouët, A. et Perrin, O., *Breiz-Izel ou Vie des Bretons de l'Armorique*, Paris (1844). Réimpression (1970).
- BOUILLÉ 1926 – Bouillé, J., *L'habitation bretonne*, Coll. de l'Art régional en France, Paris (1926).
- BRESSON 1934 – Bresson, M.-M., «L'habitat rural dans la région du Cap Sizun (Bretagne)», *Comptes-rendus du Congrès international de Géographie, Paris, 1931*, t. III, Paris (1934), 91-96.
- BUFFET 1947 – Buffet, H.-F., «La maison, le mobilier et le costume», Chap. 2, in *En Bretagne morbihannaise : coutumes et traditions du Vannetais bretonnant au XIX<sup>e</sup> siècle*, Grenoble et Paris (1947), 34-69.

- BUFFET 1954 – Buffet, H.-F., «La maison», Chap. 3, «Le mobilier», Chap. 4, in *En Haute-Bretagne*, Paris (1954), 56-72 ; 73-85.
- BUHEZ – *Quand les Bretons passent à table. Manières de boire et de manger en Bretagne 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Rennes (1994).
- CAMBRY 1799 – Cambry, J. de, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris (1799), 32-35.
- CHOLEAU 1905 – Choleau, J., *Le journalier agricole du pays de Vitré*, Vannes (1905).
- CHOLEAU 1907 – Choleau, J., *Conditions des serviteurs ruraux bretons, domestiques à gages et journaliers agricoles*, Paris (1907).
- COLIN 1943 – Colin, E., «Quelques aspects de la vie rurale du pays de Porzay (fin du XVIII<sup>e</sup> siècle - début du XIX<sup>e</sup> siècle), d'après les archives notariales», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 70 (1943), 73-83.
- COLIN 1947 – Colin, E., «L'évolution de l'économie rurale du pays de Porzay de 1815-1930 d'après les archives notariales», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 73 (1947), 60-80.
- DU BOIS SAINT-SEVRIN 1888 – Du Bois Saint-Sevrin, F., «Mobilier d'une bourgeoisie de Saint-Malo au XVII<sup>e</sup> siècle», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 15 (1888), 283-304.
- DU CHÂTELLIER 1835-1837 – Du Châtelier, A., *Recherches statistiques sur le département du Finistère*, 3 vol., Nantes (1835-1837).
- DU CHÂTELLIER 1863 – Du Châtelier, A., *L'agriculture et les classes agricoles de la Bretagne*, Paris (1863).
- DU FAIL 1549 – Du Fail, N., *Les Balivernerries d'Eutrapel*, Lyon (1549).
- DU HALGOUET 1944 – Du Halgouet, H., «La Bretagne inconnue : demeures seigneuriales (Coët Candec, Le Plessis-Josso, Les Ferrières, Cadoudal)», *Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne*, 24 (1944), 147-165.
- DUPUY s.d. – Dupuy, A., *La Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Brest (s.d.).
- ELEGOAT 1978 – Elegoat, F., *Mémoires d'un paysan du Léon*, La Baule (1978).
- FLEURY 1899 – Fleury, J., «Les maisons-types dans la région du Bas-Léon», Chap. 15 in Ministère de l'Instruction Publique [...], *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types*, tome II, Paris (1899), 317-323.
- FOURNIER 1934 – Fournier, L., «La population et l'habitat», *Monographie géographique de la commune de Bulat-Pestivien (Côtes-du-Nord)*, thèse lettres, Caen (1934), Saint-Brieuc (1934), 39-55.
- FRÉMINVILLE 1850 – (ed. Fréminville, C. de) Cambry, J. de, *Voyage dans le Finistère*, Paris (c.1850). Réimpression, Brionne, Eure (1970).
- GAUTHIER 1932 – Gauthier, J.-S., «La maison bretonne», *L'art populaire en France*, Strasbourg, 4 (1932), 27-42.
- GAUTHIER 1956 – Gauthier, J.-S., «Folklore de la Loire-Inférieure : 1<sup>re</sup> partie : l'habitat», *Nantes-Tourisme*, 7 (1956), 1-64.
- GAUTHIER s.d. – Gauthier, J.-S., *Meubles et ensembles bretons*, Paris (s.d.).
- GAUTIER 1950 – Gautier, E., *La dure existence des paysans et des paysannes. Pourquoi les Bretons s'en vont*, Paris (1950).



- GAUTIER 1947 – Gautier, M., «L'habitat», Chap. 1, t. II, in *La Bretagne Centrale*, La Roche-sur-Yon (1947), 282-290.
- GÉNIAUX 1902a – Géniaux, C., «L'hiver dans les fermes», *La Revue Mame*, 386 (23 février, 1902), 321-326.
- GÉNIAUX 1902b – Géniaux, C., «L'agouvrô», *La Revue Mame*, 407 (20 juillet 1902), 657-662.
- GÉNIAUX 1912 – Géniaux, C., *La Bretagne vivante*, Paris (1912).
- GIESE 1931 – Giese, W., «Beiträge zur Volkstümlichen Siedlung und Wirtschaft in den Monts d'Arrée (Basse-Bretagne)», *Volkstum. u. Kultur der Romanen*, 4 (1931), 343-377.
- GOARDOU 1948 – Goardou, Y., «Plan des fermes bretonnes», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 2 (1948), 302.
- GOARDON 1974 – Goardon, H., «Moeurs et coutumes du Cap Sizun au début du xx<sup>e</sup> siècle», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 102 (1974), 223-279.
- GOARDON 1975 – Goardon, H., «Moeurs et coutumes du Cap Sizun au début du xx<sup>e</sup> siècle», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 103 (1975), 225-275.
- GOUBERT 1974 – Goubert, J.-P., *Malades et médecins en Bretagne, 1770-1790*, Rennes (1974).
- GUILCHER 1948 – Guilcher, A., «L'habitat rural à Plouvien», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 74 (1948), 3-74.
- GUILCHER 1949 – Guilcher, A., «L'habitat rural à Plouvien», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 75 (1949), 26-98.
- GUILCHER 1950 – Guilcher, A., *L'habitat rural à Plouvien, Finistère*, Brest (1950).
- HÉLIAS 1969 – Hélias, P., *Savoir-vivre en Bretagne*, Châteaulin (1969).
- HÉLIAS 1970 – Hélias, P., *Logis et ménages*, Châteaulin (1970).
- HÉLIAS 1975 – Hélias, P., *Le cheval d'orgueil : mémoires d'un Breton du pays bigouden*, Paris (1975).
- HURST 1961 – Hurst, J. G., «The kitchen area of Northolt manor, Middlesex», *Medieval Archaeology*, 5 (1961), 211-299.
- JAMBON 1927 – Jambon, J., *Les beaux meubles rustiques du vieux pays de Rennes*, Rennes (1927) ; Marseille (1977).
- JANNEAU 1973 – Janneau, G., *Meubles bretons*, Paris (1973).
- KERAVEL 1954 – Kervavel, P., «Fermes du pays de Quimper à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au début du xviii<sup>e</sup> siècle», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 80 (1954), 63-81.
- LALASSE et ROPARTZ 1866 – Lalasse H., et Ropartz, *Scènes de la vie rurale*, Nantes (1866).
- LE BAIL 1925 – Le Bail, A., *L'agriculture dans un département français : le Finistère agricole (étude d'économie rurale)*, Angers (1925).
- LE BOURHIS 1908 – Le Bourhis, F., *Étude sur la culture et les salaires agricoles en Haute-Cornouaille*, Rennes (1908).
- LE BRAZ 1905 – Le Braz, A., *La terre du passé*, 3rd éd., Paris (1905).
- LE BRAZ 1928 – Le Braz, A., *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, 2 vols. Paris (1928). Réimpression, Marseille (1974).

- LE DOARÉ 1948 – Le Doaré, J., «Plan des fermes bretonnes», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 2 (1948), 299-301.
- LE FLOC'H 1965 – Le Floc'h, V., La vie rurale à Plouivel, paroisse de Cornouaille, 1675-1789, Mémoire de D.E.S., Rennes (1965).
- LE GRAND 1957 – Le Grand, A., «Le Canton de Briec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», *Bull. Soc. Archéol. du Finistère*, 83 (1957), 80-101.
- LE GRAND 1958 – Le Grand, A., «Le Canton de Briec au début du XIX<sup>e</sup> siècle», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 84 (1958), 160-190.
- LE LANNOU 1950 ; 1952 – Le Lannou, M., *Géographie de la Bretagne*, Rennes, I (1950) ; II (1952).
- LE MAÎTRE 1976 – Le Maître, L.-P., *Les sillons de Beuzec au pays de Concarneau*, 2<sup>e</sup> ed., Quimper (1976).
- LE SCOUËZEC 1979 – Le Scouëzec, G., *Brasparts : une paroisse des Monts d'Arrée*, Paris (1979).
- LESTANG 1894 – Lestang, «Les maisons-types dans la région de Vannes», Chap. 45, in Ministère de l'Instruction Publique [...] *Enquête sur les conditions de l'habitation en France. Les maisons-types*, t. I, Paris (1894), 298-300.
- LICK 1970 – Lick, R., «Les intérieurs domestiques dans la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle d'après les inventaires après décès de Coutances», *Annales de Normandie*, 20 (1970), 293-316.
- LUZEL 1888 – Luzel, F.-M., «Inventaire du mobilier d'un cultivateur bas-breton au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle (1510)», *Bull. Soc. archéol. du Finistère*, 15 (1888), 241-252.
- MAGUEREZE 1840 – Maguereze, J.-J., *Ethnologie basse-bretonne*, Saumur (1840) ; *Les cahiers de Baud* (1972), 7-8.
- MARÉCHAL 1920 – Maréchal, M., «La maison rurale en Haute-Bretagne», *L'Hermine de Bretagne*, 2 (1920), 52-61.
- MAUMENÉ 1922 – Maumené, A., (ed.), «Maisons et meubles bretons», *Vie à la Campagne*, numéro extraordinaire (15 déc.1922).
- MEIRION-JONES 1977 – Meirion-Jones, G. I., The lesser rural domestic buildings of Brittany : their construction, distribution and evolution. Unpublished Ph.D. thesis, 2 vol. University of London Library (1977).
- MEIRION-JONES 1978 – Meirion-Jones, G. I., *La maison traditionnelle : Bibliographie d'architecture vernaculaire en France*, Centre National de la Recherche Scientifique : Centre de Documentation Sciences Humaines, Paris (1978).
- MEIRION-JONES 1979 – Meirion-Jones, G. I., «Une maison aux meubles de pierre dans les Monts d'Arrée», *Archéol. en Bretagne*, 232 (1979), 41-48.
- MEIRION-JONES 1980a – Meirion-Jones, G. I., «L'architecture vernaculaire de la Bretagne : un résumé», *Mém. Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Bretagne*, 57 (1980),
- MEIRION-JONES 1980b – Meirion-Jones, G. I., «La maison-longue en Bretagne», *Archéologie en Bretagne*, 1<sup>re</sup> partie, 26 (1980), 41-57 ; 2<sup>e</sup> partie, 27 (1980), 31-44 ; 3<sup>e</sup> partie, 29 (1981), 49-67.